



LIVRE BLANC

UNE NOUVELLE ÉTOILE POLAIRE

Gouverner le Canada pour le bien-être à long
terme de tous

Octobre 2026



UN CADRE DE SANTÉ PLANÉTAIRE POUR LE CANADA
PAR : COURTNEY HOWARD, ROSA GALVEZ ET VICTORIA HURTH

Les auteurs souhaitent exprimer leur gratitude aux collaborateurs suivants, qui ont fourni de précieuses observations et leur expertise durant l'élaboration de ce document :

Owen Adams, Sehjal Bhargava, Ambe Chenemu, Melissa Gorrie, Trevor Hancock, John Helliwell, Ojistoh Horn, Paul Kershaw, Amy Ma, Edward Maibach, Thomas Marois, Dakota Norris, Danya Pastuszek, Claudel Pétrin-Desrosiers, Vinod Rajasekaran, Mike Rowlands, Marie Studer, Alex Tveit, Kirsten Wright.



Le bien-être à long terme des personnes et de la planète pourrait servir d'objectif directeur explicite, ou d'étoile polaire.

Photo : Pixabay

POURQUOI LES DÉCIDEURS DEVRAIENT LIRE CE DOCUMENT

- **Le Canada est confronté à des défis écologiques, économiques, sociaux et géopolitiques interdépendants qui ne peuvent être efficacement relevés au moyen d’approches de politiques fragmentées.** La gouvernance traditionnelle traite souvent ces enjeux séparément, ce qui limite la capacité du Canada à renforcer sa résilience, à gérer les risques systémiques et à saisir des occasions d’améliorer le bien-être à long terme.
- **Le Canada dispose déjà de bon nombre des outils institutionnels nécessaires pour gouverner différemment, y compris le Cadre de qualité de vie.** Cependant, ces outils ne sont pas encore harmonisés autour d’un objectif commun : améliorer le bien-être à long terme pour tous, dans les limites planétaires.
- **Partout dans le monde, les gouvernements adoptent de plus en plus des approches de gouvernance axées sur le bien-être à long terme, la résilience et la durabilité.** Le Canada a l’occasion de se joindre à ce mouvement international émergent et de contribuer à le diriger.
- **Le Canada possède la capacité institutionnelle de mettre en œuvre les réformes pratiques de gouvernance présentées dans ce livre blanc.** En harmonisant la prise de décisions, la budgétisation, la mesure et la reddition de comptes autour d’un objectif commun, le Canada peut intégrer le bien-être à long terme, dans les limites planétaires, au cœur de la gouvernance publique.
- **Ce livre blanc présente une feuille de route pratique en matière de gouvernance (et non une nouvelle bureaucratie)** pour moderniser la façon dont le Canada mesure la réussite, gère les risques systémiques, affecte les capitaux publics et privés et renforce la reddition de comptes à l’égard des résultats à long terme.
- **Les décideurs ont une occasion unique de positionner le Canada comme chef de file mondial en matière de gouvernance axée sur le bien-être à long terme dans les limites planétaires, renforçant la prospérité, la résilience et l’équité intergénérationnelle.**

RÉSUMÉ

Des niveaux élevés de bien-être pour tous les Canadiens et Canadiennes, maintenant et à l'avenir, constituent un objectif atteignable, *si* nous gouvernons en ce sens. En effet, le mandat du gouvernement est le bien-être durable de toute la population canadienne.

Ce livre blanc postule que les gouvernements devraient harmoniser toutes les fonctions, y compris la stratégie, la budgétisation, la mesure, la reddition de comptes, la résilience et la gestion des risques, autour d'un objectif unique : **maximiser le bien-être à long terme pour tous dans les limites planétaires**. Les cinq priorités qui suivent ne sont pas des initiatives distinctes, mais des composantes complémentaires d'un cadre de gouvernance intégré conçu pour améliorer le bien-être à long terme du Canada, notamment grâce à la prospérité et à la résilience.

Alors que le Canada fait face à une convergence de risques écologiques, économiques et sociaux, il dispose d'institutions publiques solides et de la capacité d'agir. Ces forces placent le Canada en meilleure position pour harmoniser la prospérité avec le bien-être à long terme de tous. Les incitations économiques actuelles liées au produit intérieur brut (PIB) peuvent compromettre le bien-être à long terme. De nouvelles données et outils analytiques permettent désormais de gouverner en visant directement le bien-être plutôt que de se fier à des indicateurs imparfaits tels que le PIB.

Le Canada a déjà pris des mesures pour considérer d'autres indicateurs. Le Cadre de qualité de vie a été élaboré par le ministère des Finances Canada et Statistique Canada et publié en 2021¹. Il suit le bien-être au moyen d'indicateurs couvrant plusieurs dimensions du bien-être². Il applique également des axes transversaux d'équité et de durabilité². Le Cadre de qualité de vie a été intégré aux processus budgétaires fédéraux³, à la prise de décisions du Cabinet et aux rapports ministériels; toutefois, la mesure dans laquelle ce cadre oriente réellement la prise de décisions demeure incertaine, ce qui met en évidence la nécessité d'une meilleure harmonie entre les politiques et les résultats en matière de bien-être.

Les données probantes montrent que le bien-être dépend de facteurs tels que la santé, les conditions sociales, la sécurité économique et une bonne gouvernance⁴. Il est également déterminé par les structures sociales, les normes et les institutions, y compris le revenu national par personne, l'espérance de vie en bonne santé, le niveau de soutien social et les libertés personnelles, le degré de confiance que les gens ont dans les relations sociales, un bon gouvernement, la générosité des autres et la paix⁴.

Le bien-être, la santé et la sécurité dépendent du bon fonctionnement des systèmes économiques et sociaux, notamment en matière d'alimentation, d'eau, de logement, d'infrastructures, de chaînes d'approvisionnement, d'éducation et d'aide sociale⁵. Ces

systèmes, quant à eux, reposent sur un équilibre écologique stable^{6,7}. Ces fondements sont de plus en plus fragiles, la plupart des limites planétaires ayant déjà été dépassées, notamment en matière de changement climatique, de pollution et de biodiversité⁸.

Le Canada a l'occasion de jouer un rôle de chef de file dans le développement de systèmes de gouvernance qui soutiennent le bien-être à long terme en élaborant les indicateurs, les modèles et les outils stratégiques nécessaires pour gouverner en faveur du bien-être à long terme pour tous. Pour faire progresser un modèle de gouvernance axé sur le bien-être au Canada, il faudra réaliser des réformes coordonnées de la manière dont les progrès sont mesurés, dont les décisions sont prises et dont les capitaux publics et privés sont orientés.

Le présent document cerne cinq priorités visant à orienter l'action parlementaire pour que l'orientation soit sur l'objectif de bien-être à long terme pour tous dans les limites planétaires :

1. Moderniser la mesure et la production de rapports : intégrer des indicateurs de bien-être, de richesse globale et de santé planétaire à la mesure, aux rapports et à la prise de décisions à l'échelle nationale.

2. Aligner la budgétisation et la prise de décisions fiscales avec les résultats à long terme : intégrer le bien-être à long terme et les limites planétaires à la budgétisation, à la politique budgétaire et aux décisions d'investissement public.

3. Renforcer une gouvernance inclusive : Faire progresser la réconciliation par des partenariats significatifs avec les peuples et gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et renforcer la participation publique délibérative et la collaboration intersectorielle dans la prise de décisions.

4. Réorienter l'investissement : mettre le capital au service du bien-être à long terme en harmonisant les flux de capitaux publics et privés avec la résilience, la durabilité et la prospérité intergénérationnelle.

5. Renforcer la gouvernance des risques : intégrer les risques climatiques, écologiques et systémiques à la législation, à la réglementation et à la prise de décisions publiques, tout en éliminant les obstacles qui freinent l'innovation et les occasions d'améliorer le bien-être à long terme.

Le Canada devrait harmoniser la gouvernance, la mesure, la budgétisation et l'allocation du capital autour d'un seul objectif : **le bien-être à long terme pour tous dans les limites planétaires**.

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi les décideurs devraient lire ce document	3
Résumé	5
Introduction	6
Encadré 1 : Les fondements du bien-être	6
Encadré 2 : Écoblanchiment	7
Figure 1 : Gouvernance guidée par une raison d’être	8
Encadré 3 : Mesurer ce qui compte	9
Figure 2 : Onze éléments interdépendants de la polycrise actuelle	9
Encadré 4 : Un cadre de gouvernance du bien-être pour le Canada	10
Figure 3 : La richesse écologique comme fondement de la richesse globale	10
Partie I : Risques pour la base écologique du bien-être	12
Figure 4 : Limites planétaires	13
I.A Déstabilisation des systèmes terrestres : points de basculement	14
Figure 5 : Impacts de la perte de biodiversité et des boucles de rétroaction qui entraînent le changement.	14
Encadré 5 : Les changements climatiques nuisent à la santé et aux systèmes de santé au Canada.	15
I.B Déstabilisation des systèmes terrestres : perte de biodiversité	16
Figure 6 : Facteurs mondiaux de la perte de biodiversité	16
Tableau 1 : Exemples de services écologiques et de leur importance économique	17
I.C Déstabilisation des systèmes terrestres : pollution	17
Encadré 6 : Impacts de la pollution sur la santé humaine	18
I.D De la dégradation à la régénération : fondements d’une gouvernance résiliente	19
Figure 7 : L’évolution de la théorie du développement durable	19
Encadré 7 : Régénération	19
Partie II : Risques pour les fondements sociaux et économiques du bien-être	21
Figure 8 : Inégalités croissantes, mobilité sociale en déclin et risques systémiques	22
Encadré 8 : Répercussions des feux de forêt de 2023 au Canada	23
II.A Richesse globale : Mesurer ce qui compte avec clairvoyance	24
Encadré 9 : Mise en valeur de l’eau dans la comptabilité du capital	24
II.B La santé comme pierre angulaire de la prospérité à long terme pour tous	25
Encadré 10 : Le système de santé canadien en crise	25
Figure 9 : Déterminants écologiques, sociaux et structurels de la santé	26
Partie III : Au-delà du risque : Gouverner pour le bien-être	28
Figure 10 : Assurer la transition vers une gouvernance axée sur le bien-être : De l’optimisation à court terme à la prospérité à long terme pour tous	29
Tableau 2 : Initiatives mondiales de comptabilité de la richesse globale	30
Tableau 3 : Exemples mondiaux de principes de gouvernance du bien-être	31
Tableau 4 : Exemples d’institutions financières harmonisant le capital et le bien-être à long terme	32

TABLE DES MATIÈRES

III.A Gouverner pour maximiser le bien-être à long terme de toutes les personnes et de la planète	33
Encadré 11 : Multisolution grâce à la conception de modèles offrant le meilleur rendement possible en matière de bien-être	33
Encadré 12 : La <i>Loi sur la finance alignée sur le climat</i>	34
Figure 11 : Vue d'ensemble du Cadre de qualité de vie pour le Canada	35
Partie IV : Recommandations	38
Tableau 5 : Cadre de gouvernance recommandé pour le Parlement	41
Conclusion	42
Références	43

INTRODUCTION

À la fin des années 1700, des économistes-philosophes ont déterminé que le bien-être était

l'objectif de la société humaine⁹ (encadré 1). Il était difficile à mesurer à l'époque précédant l'informatique moderne, donc les économistes ont simplifié leur approche afin de modéliser l'économie avec les outils dont ils disposaient¹⁰⁻¹².

ENCADRÉ 1

LES FONDEMENTS DU BIEN-ÊTRE

« Le bien-être est un état positif ressenti par les personnes et les sociétés. Tout comme la santé, il s'agit d'une ressource dans la vie de tous les jours et dépend des conditions sociales, économiques et environnementales. »

— Organisation mondiale de la Santé¹³

Satisfaction à l'égard de la vie

Les études sur la satisfaction dans la vie montrent que le bien-être repose sur des éléments relevant du domaine individuel, parmi lesquels figurent, dans un ordre d'importance approximatif, la santé physique, la santé mentale, la famille, les relations sociales, le travail, le revenu, l'éducation et une bonne gouvernance⁴. Le bien-être dépend également de la société dans laquelle nous vivons, notamment du revenu par habitant, de l'espérance de vie en bonne santé, du niveau de soutien social et des libertés individuelles, du degré de confiance que nous accordons aux relations sociales, de la bonne gouvernance, de la générosité de notre entourage et de la paix⁴.

Revenu

Le revenu joue un rôle essentiel dans le bien-être, notamment en garantissant la satisfaction des besoins fondamentaux tels que l'alimentation, le logement et les soins de santé⁴. L'emploi en soi offre trois voies vers un plus grand bien-être : le revenu, le sentiment d'avoir une raison d'être et les relations en dehors du foyer⁴. Toutefois, à des niveaux de revenu plus élevés, les recherches montrent systématiquement des **rendements décroissants** : une fois les besoins de base satisfaits, les revenus supplémentaires contribuent de moins en moins à la satisfaction à l'égard de la vie^{4, 14, 15, 16}.

Dans l'ensemble, une différence de revenu n'explique qu'environ deux pour cent de la variance de la satisfaction à l'égard de la vie entre les personnes d'un même pays⁴. Les moyennes nationales peuvent masquer des disparités importantes dans les résultats entre les régions, les groupes de revenus et les communautés autochtones, ce qui fait des impacts distributifs une considération cruciale pour une politique efficace. Au niveau national, une analyse de 2024 des données du Gallup World Poll provenant de 150 pays de 2009 à 2019 a conclu : « *Pour les pays à faible revenu, la croissance économique améliore la condition humaine. Pour les pays riches, cela se fait principalement (si cela se fait) par ses effets, non pas sur le revenu des ménages, mais sur l'espérance de vie, le soutien social et la règle de droit*¹⁷. »

Au fil du temps, la richesse en est venue à servir d'indicateur de substitution du bien-être¹⁸. À un niveau macroéconomique, le PIB a été adopté comme objectif par défaut pour la société malgré les avertissements explicites de Simon Kuznets, son créateur, selon lesquels une mesure de la production nationale ne pouvait pas mesurer le bien-être¹⁹.

La nature n'a commencé à faire partie des modèles macroéconomiques de croissance et de développement que dans les années 1970, et même alors, elle y était incluse sous une « forme non essentielle²⁰ ». En utilisant la production financière comme principale mesure de réussite, nous avons optimisé le revenu au niveau individuel, le profit à

l'échelle organisationnelle et le PIB à l'échelle nationale²¹. Les gouvernements ont tendance à optimiser ce qu'ils mesurent. Lorsque le PIB est considéré comme l'indicateur principal de réussite, les politiques peuvent involontairement privilégier l'activité économique à court terme au détriment du bien-être, de la résilience et de la stabilité à long terme. Ainsi, le système actuel est parfaitement conçu pour extraire de la valeur des fondements sociaux et écologiques de la richesse et la transformer en capital financier. Malheureusement, cette approche a entraîné un affaiblissement critique des fondements de la santé planétaire, créant un risque systémique pour toutes les structures qui en dépendent, y compris l'économie et la santé.

Ces risques n'ont pas été systématiquement pris en compte ni encadrés. Il en résulte un angle mort persistant du système face au risque. Beaucoup de ces éléments sont considérés comme des « externalités », des coûts qui ne sont pas reflétés dans les prix courants, mais soutenus par les systèmes publics et les générations futures²². Par conséquent, les changements climatiques, la dégradation des écosystèmes, la pollution et la vulnérabilité des infrastructures ne sont pas pleinement pris en compte dans les marchés ni intégrés de manière cohérente dans la prise de décision publique^{20, 23}.

De plus, bien que le grand public soit généralement familier avec l'« écoblanchiment » des entreprises (encadré 2), les chercheurs observent de plus en plus l'émergence d'une forme d'« écoblanchiment »

ENCADRÉ 2

ÉCOBLANCHIMENT

L'écoblanchiment est une pratique trompeuse que les entreprises peuvent utiliser pour [induire](#) les consommateurs en erreur quant aux avantages environnementaux de leurs produits, services ou activités afin de paraître plus respectueuses de l'environnement qu'elles ne le sont réellementⁱ. Cette pratique peut comprendre des affirmations exagérées, un langage vague ou un emballage trompeur qui laisse entendre qu'un produit ou un service est durable, écologique ou vert, alors qu'en réalité, il ne l'est peut-être pas.

L'écoblanchiment entrave la capacité des consommateurs à faire des choix éclairés et constitue un obstacle important à la lutte contre les changements climatiques. Les [Nations Unies](#) ont noté que « le verdissement d'image [autre nom de l'écoblanchiment] favorise de fausses solutions à la crise climatique qui détournent l'attention d'une action concrète et crédible et la retardentⁱⁱ ».

En 2024, le gouvernement fédéral a introduit [de nouvelles dispositions sur l'écoblanchiment](#) dans la *Loi sur la concurrence* visant à lutter contre cette pratique néfasteⁱⁱⁱ. Toutefois, en raison de l'opposition de sociétés privées et du secteur des affaires, le gouvernement a modifié la *Loi sur la concurrence* en mars 2026 en [supprimant](#) [EN ANGLAIS] la capacité du public de contester des allégations commerciales écologiques non étayées devant le Tribunal de la concurrence^{iv}.



Photo : Écojustice

Cette forme d'écoblanchiment peut se produire lorsque des politiques ou des technologies sont

promue par le gouvernement.

présentées comme des solutions efficaces aux changements climatiques, malgré un débat en cours

concernant leur efficacité. Par exemple, dans le cas du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CUSC), bien que les experts soulignent l'inefficacité de cette technologie, les gouvernements continuent de les promouvoir comme une solution efficace de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le résultat est une exposition croissante aux risques dans notre fondement écologique, notre fondement social, notre économie et notre santé. Pour le Parlement, ces dynamiques se traduisent par une augmentation des risques fiscaux, une pression accrue sur les systèmes publics et une croissance des responsabilités intergénérationnelles. Par conséquent, la nécessité d'une gouvernance plus rigoureuse, transparente et applicable devient de plus en plus évidente pour prévenir l'écoblanchiment tant des entreprises que des gouvernements, ainsi que pour garantir que les allégations environnementales soient crédibles et axées sur le bien-être à long terme.

Les décisions prises pour maximiser les revenus, les profits et le PIB conformément aux

incitations du système économique actuel peuvent entraîner un comportement *préjudiciable* à notre bien-être présent et futur. Ce qui apparaît comme une croissance économique reflète souvent la liquidation des systèmes environnementaux et sociaux, qui sont les moyens ultimes nécessaires à la génération du capital humain, manufacturier et financier, ainsi que du bien-être²¹.

Les angles morts et les externalités de cette approche s'accumulent désormais sous la forme d'une inégalité déstabilisante et d'une dégradation de l'environnement.

De plus, parce que le système cherche uniquement à maximiser des variables qui se rapprochent de ce que nous désirons, plutôt que de représenter l'objectif réel, qui a toujours été le bien-être, il lui manque la précision nécessaire pour aider les gens à bien vivre durant une période de raréfaction des ressources et de changements rapides. Les marchés, la croissance et le capital financier demeurent essentiels; toutefois, ils sont des moyens pour atteindre une fin, et

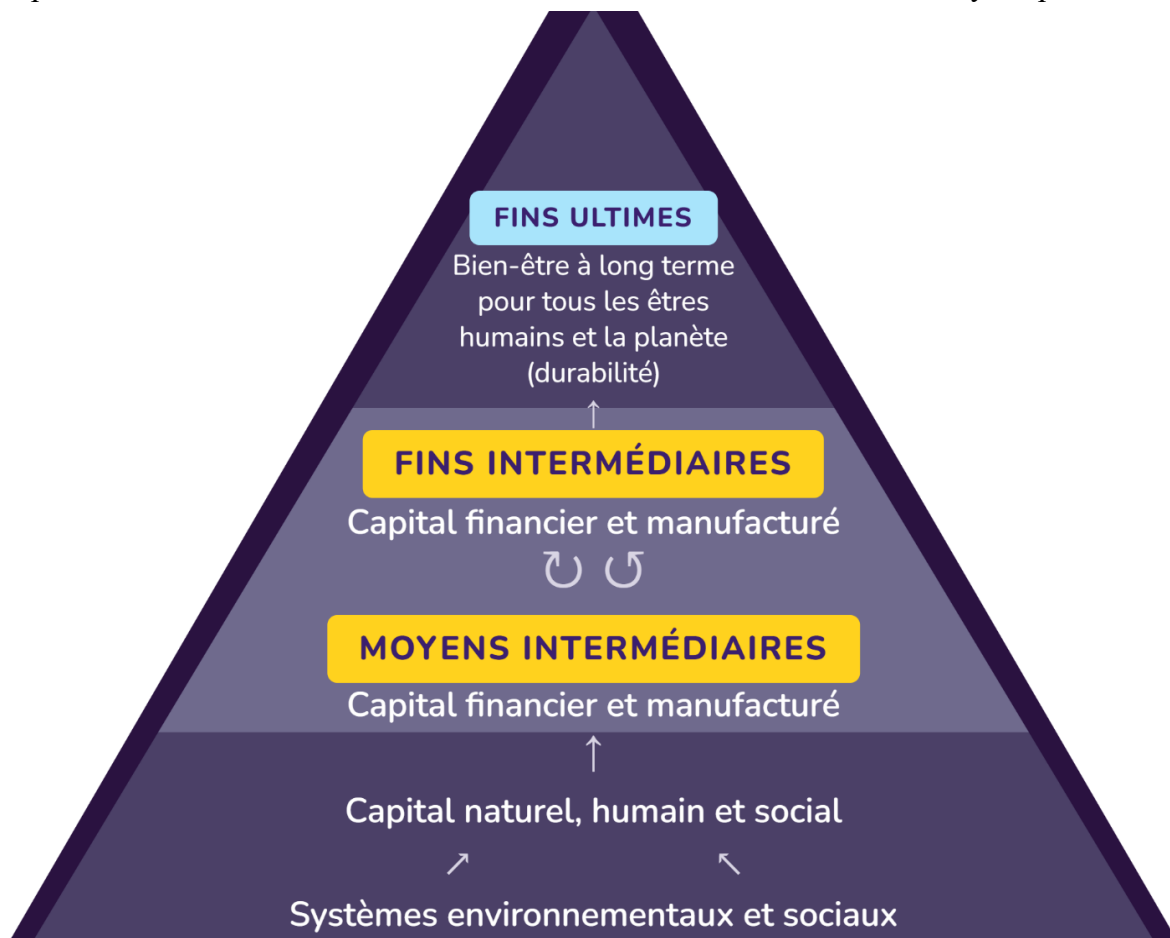


Figure 1 : Gouvernance guidée par une raison d'être. Extrait de Victoria Hurth et coll., Beyond Profit—Purpose-driven Leadership for a Well-being Economy, 2026²¹.

non des fins en soi. Leur objectif est de soutenir le bien-être et la résilience à long terme (figure 1).

Pour y parvenir, il est nécessaire de mesurer et de gérer les formes plus larges de richesse sur lesquelles repose la prospérité de tous, y compris le capital humain, social, institutionnel, produit et naturel, comme le recommande le groupe d'experts des Nations Unies²². On pourrait ensuite intégrer ces formes de richesse dans la mesure de la richesse globale du Canada, plutôt que de se fier au PIB comme indicateur de richesse (encadré 3).

Notamment, le Trésor de la Nouvelle-Zélande a mis en œuvre une telle approche en assignant des noms aux différentes catégories de richesse. En tant que pays bénéficiant également de la perspective relationnelle et écocentrique d'une importante communauté autochtone, cette approche pourrait davantage trouver un écho au Canada. Des travaux antérieurs démontrent qu'une approche de comptabilité de la richesse globale est possible avec les variables existantes²⁴.

De plus, les capacités informatiques modernes permettent des analyses plus complexes, et la modélisation canadienne a permis de mettre en lumière les éléments interdépendants de la polycrise actuelle ainsi que les liens qui les unissent (figure 2), ce qui montre que la prospérité dépend d'une gestion intégrée de multiples facteurs.

ENCADRÉ 3

MESURER CE QUI COMPTE

Comme le fait observer le récent rapport des Nations Unies, *Counting What Counts* : « Le produit intérieur brut (PIB) et sa croissance ont été considérés comme la mesure la plus exacte du progrès dont dispose le monde [...] Le PIB est une mesure indispensable de l'activité économique, mais il n'a jamais été conçu pour saisir l'ensemble des résultats qui façonnent la vie des gens²². »

Le rapport propose un cadre pour aller au-delà du PIB qui place au centre le bien-être des personnes et de la planète²². Pour y parvenir, le Canada peut s'appuyer sur ses forces existantes afin de développer des systèmes de gouvernance capables de mesurer et de gérer ce qui compte le plus.

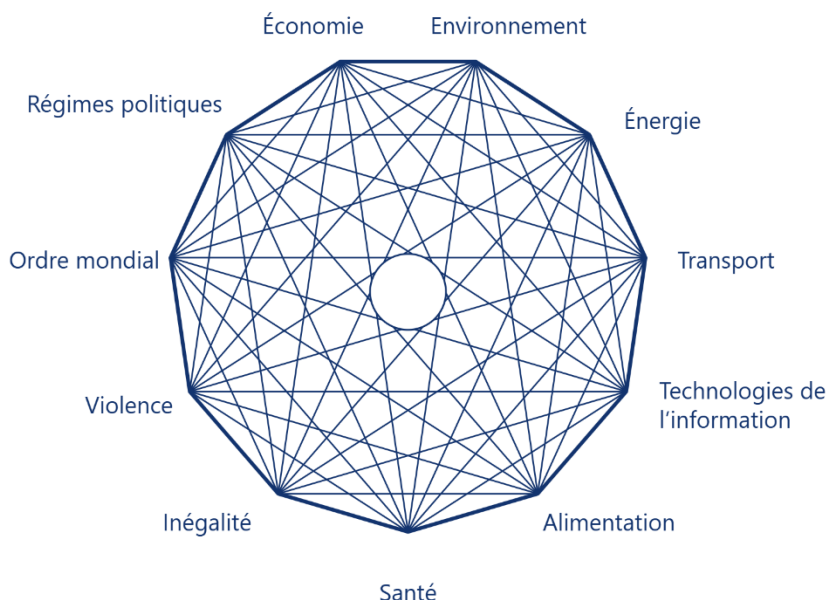


Figure 2 : Onze éléments interdépendants de la polycrise actuelle. Modèle central de polycrise v.3.0²⁵ conçu par Homer-Dixon et coll.

Par conséquent, la question ne se limite pas à savoir comment le Canada peut mesurer la richesse ou répondre aux défis individuels, mais comment il peut améliorer sa capacité à offrir ce que les gens valorisent en fin de compte : le bien-être à long terme.

Un nombre croissant de pays explorent des approches de gouvernance du bien-être qui incluent des cadres traitant le bien-être à long terme des personnes et de la planète comme l'objectif principal de la politique

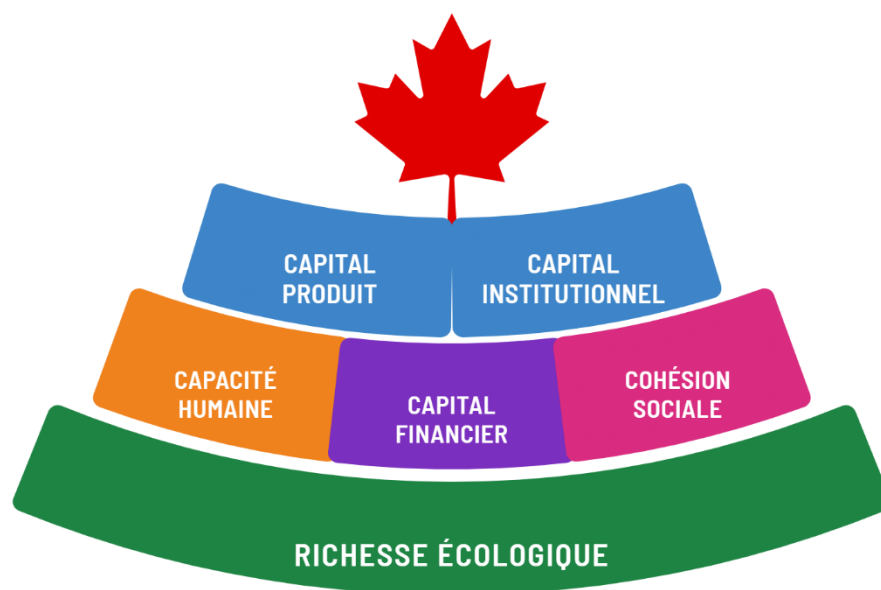
publique. Ces approches visent à renforcer la résilience sociétale face à de multiples facteurs de stress et à offrir de bonnes conditions de vie malgré des ressources limitées en intégrant des mesures plus larges du progrès sociétal, en améliorant la planification stratégique à long terme et en veillant à ce que les gouvernements tiennent compte des fondements sociaux, économiques et écologiques de la prospérité (encadré 4).

ENCADRÉ 4

FONDEMENTS DE LA RICHESSE GLOBALE DU CANADA

*« L'économie est une filiale à part entière de l'environnement, et non l'inverse. »
— Herman E. Daly*

*« [L]es sociétés du bien-être durables [...] s'engagent à garantir l'équité en santé aujourd'hui et pour les générations futures sans dépasser les limites écologiques²⁷. »
— La Charte de Genève, Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2021.*



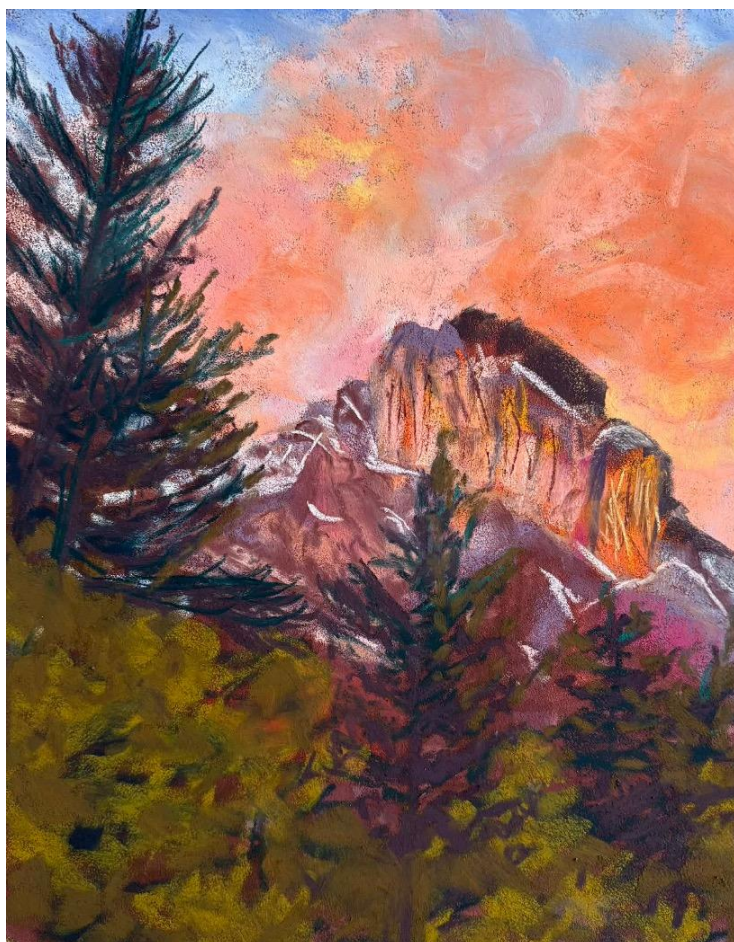
RICHESSSE GLOBALE DU CANADA

Figure 3 : La richesse écologique comme fondement de la richesse globale.

Source : Adapté par les auteurs à partir du cadre de la richesse globale élaboré par l'Institut international du développement durable, *Comprehensive Wealth in Canada: Measuring what matters in the long run (2016)*, et *Comprehensive Wealth in Canada 2018: Measuring what matters in the long run (2018)*.

Le défi auquel le Canada est confronté ne réside pas dans un manque d'outils politiques, d'expertise, de données ou d'institutions. Il s'agit plutôt du fait que ces outils fonctionnent souvent dans des cadres décisionnels et des horizons temporels distincts. Le résultat est que les gouvernements peuvent prendre des décisions rationnelles dans des secteurs individuels tout en compromettant le bien-être global à long terme.

L'objectif de ce document n'est donc pas de proposer un nouveau programme ou ministère, mais d'examiner comment le Canada peut harmoniser les systèmes existants de gouvernance, de mesure, de budgétisation et d'investissement autour d'un objectif commun : maximiser le bien-être à long terme de toutes les personnes et de la planète.



Awakening Day, par Carol Wigglesworth

Par conséquent, s'appuyant sur *Un programme d'action en faveur de la santé planétaire pour le Canada* présenté aux parlementaires en avril 2026, le présent document élabore un cadre de gouvernance visant à intégrer le bien-être et les limites planétaires dans la prise de décision fédérale. En résumé, ce mémoire examine comment le Canada peut harmoniser les politiques publiques avec le bien-être à long terme des personnes, des communautés et des systèmes naturels dont dépend ultimement la prospérité de tous. **L'optimisation du bien-être crée un cycle de rétroaction positive : la santé libère le potentiel humain.**



PARTIE I

RISQUES POUR LA BASE ÉCOLOGIQUE DU BIEN-ÊTRE

À l’instar d’un tableau de bord des signes vitaux d’un patient, la stabilité des systèmes écologiques qui soutiennent le bien-être humain est de plus en plus évaluée au moyen du cadre des limites planétaires, qui suit neuf processus du système terrestre : les changements climatiques, la biodiversité, les changements des systèmes terrestres, les changements de l’eau douce, les nouvelles entités, la pollution de l’air par les aérosols, l’ozone, l’acidification des océans et

les flux biogéochimiques (azote et phosphore)²⁸. Les évaluations scientifiques indiquent maintenant que sept de ces limites ont été dépassées, ce qui pousse le système terrestre hors de son « espace de fonctionnement sûr » qui a soutenu la civilisation humaine durant la période climatique stable des 10 000 dernières années, une période connue sous le nom d’Holocène⁸. Il convient de noter qu’un élément, l’ozone, se trouve dans la zone verte et s’améliore grâce à une coopération internationale réussie (figure 4)²⁸.

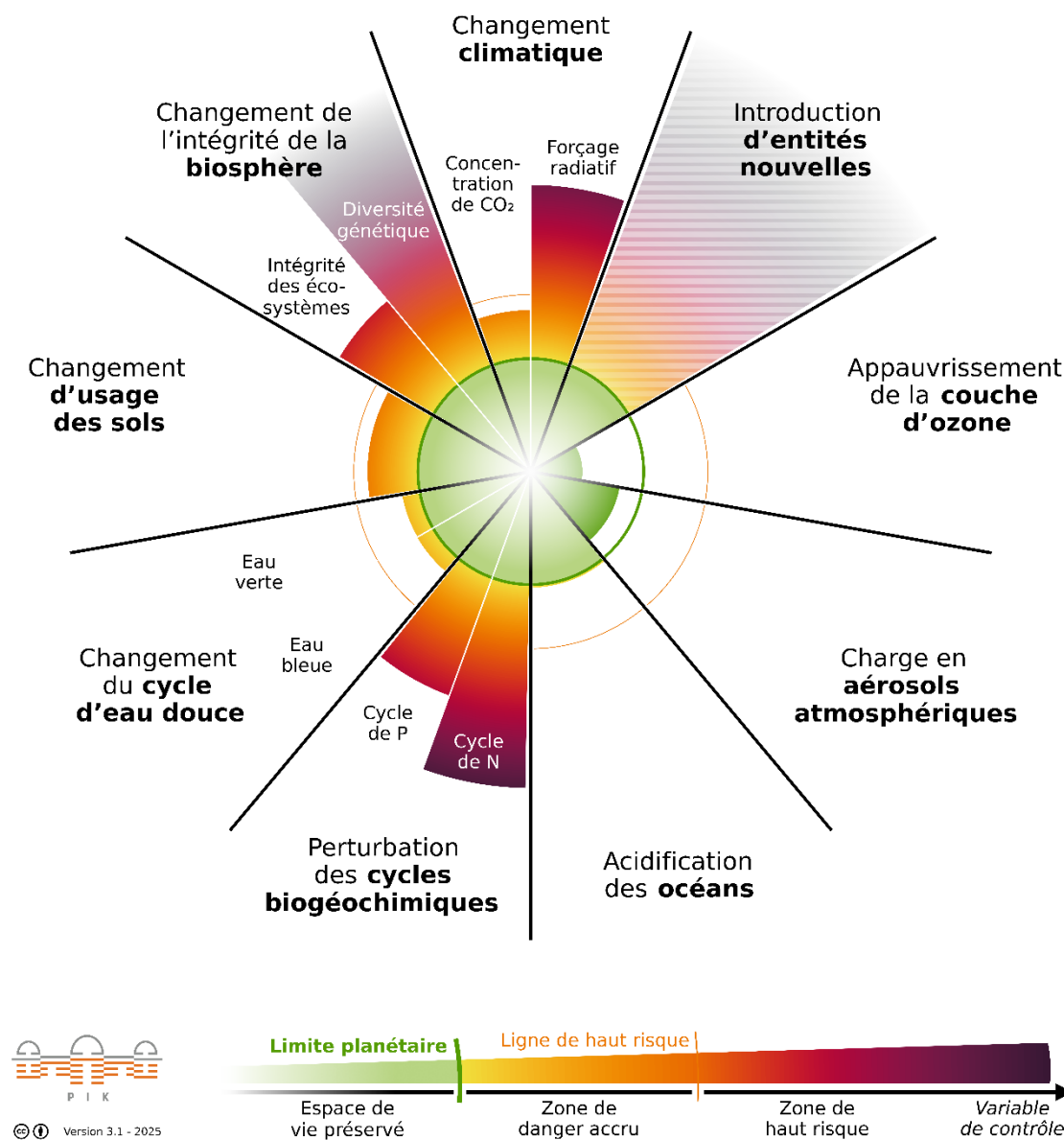


Figure 4 : Limites planétaires, selon Planetary Health Check 2025: A Scientific Assessment of the State of the Planet⁸.

Il est important de noter que les pressions exercées sur ces systèmes interagissent par le biais de boucles de rétroaction (comme celle présentée à la figure 5) qui peuvent augmenter les risques. Ces risques

ne sont pas isolés. Ils sont interdépendants et peuvent augmenter mutuellement, accroissant ainsi la probabilité d'impacts en cascade à travers les systèmes économiques, sociaux et écologique.

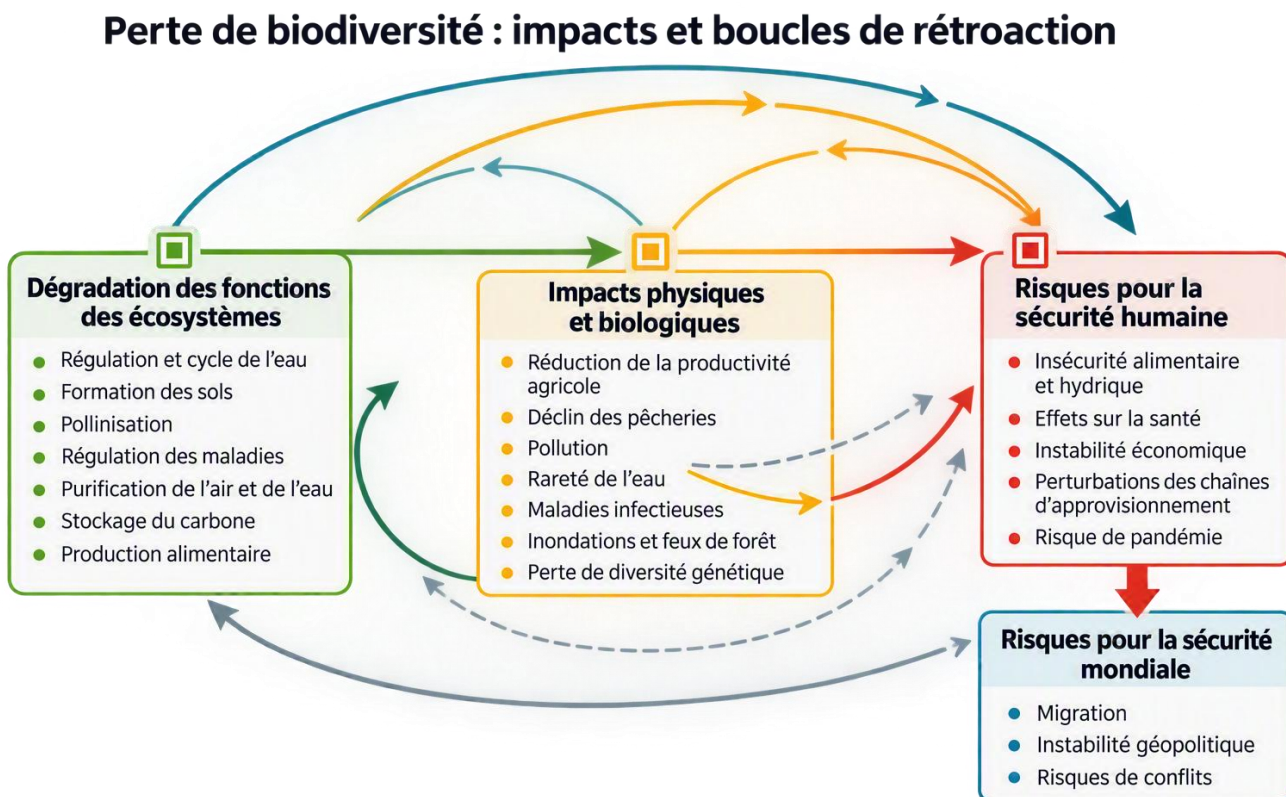


Figure 5 : Impacts de la perte de biodiversité et des boucles de rétroaction qui entraînent le changement, selon une figure du document Global biodiversity loss, ecosystem collapse, and national security du gouvernement du Royaume-Uni²⁹.

PARTIE I.A : DÉSTABILISATION DES SYSTÈMES TERRESTRES : POINTS DE BASCULEMENT

Transgresser les limites des changements climatiques accélère la perte de biodiversité, ce qui en retour affaiblit la capacité des écosystèmes à stocker le carbone et à réguler le climat⁸. Alors que la hausse moyenne de la température mondiale à la surface dépasse 1,5 °C, qui va au-delà du seuil de l'objectif fixé dans l'Accord de Paris, il y a un risque accru que les systèmes clés traversent des *points de basculement* au-delà desquels le changement s'alimente lui-même et devient difficile à renverser³⁰. Le risque d'atteindre des

points de basculement augmente à la fois avec l'ampleur et la durée du dépassement des seuils de température³⁰.

Autrefois considérés comme des risques extrêmes, ou des événements ayant une faible probabilité de se produire, les points de basculement ne sont pas bien pris en compte dans l'analyse des risques au niveau des pays. Cependant, il est désormais reconnu que le premier système, les récifs coralliens d'eau chaude, basculera inévitablement³⁰. Pour le Canada, la

fonte du pergélisol est considérée comme le prochain *point de basculement* susceptible d'être atteint, ce qui est préoccupant³⁰.

Il ne fait aucun doute que nous nous dirigeons vers d'autres points de basculement. Par conséquent, des pays comme le Royaume-Uni et l'Islande élaborent des cadres de risque entourant leurs dangers potentiels clés³¹. Notamment, les deux pays considèrent comme une menace la possibilité d'un renversement ou d'un effondrement abrupt de la circulation méridienne de

retournement de l'Atlantique, ce qui pourrait avoir une influence majeure sur les schémas mondiaux de production alimentaire^{29, 31}.

De plus, à mesure que ces pressions écologiques s'intensifient, elles interagissent de plus en plus avec les risques sociaux (encadré 5), économiques et géopolitiques, renforçant ainsi la nécessité de systèmes de gouvernance capables d'anticiper et de gérer les risques systémiques qu'ils engendrent.

ENCADRÉ 5

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES NUISENT À LA SANTÉ ET AUX SYSTÈMES DE SANTÉ AU CANADA

Les maladies liées à la chaleur, les évacuations en raison des feux de forêt, les problèmes d'approvisionnement alimentaire, les sécheresses et les changements d'habitat ayant une incidence sur les maladies infectieuses se combinent tous pour faire des changements climatiques la plus grande menace sanitaire reconnue du XXI^e siècle³². Dans le même ordre d'idées, la cohésion sociale est remise en question sur les plans nationaux et internationaux par des facteurs de stress comme l'inégalité, les changements technologiques rapides qui ont le potentiel de toucher les emplois et les conflits géopolitiques³³⁻³⁵.

Les changements climatiques ont déjà des répercussions importantes sur la population canadienne. Citons le dôme de chaleur en Colombie-Britannique, responsable de 619 décès³⁶, les 90 personnes tuées par une vague de chaleur en 2018 au Québec³⁷, la propagation de la maladie de Lyme³⁸, l'aggravation des saisons d'allergies⁴⁹, l'évacuation émergente et non planifiée de l'hôpital de Fort McMurray⁴⁰ et de Yellowknife⁴¹ provoquée par les feux de forêt, ainsi que plus de 82 000 décès prématurés attribués à l'échelle mondiale à la saison des feux de forêt de 2023 au Canada.

Ces impacts touchent de manière disproportionnée les personnes déjà les plus vulnérables de la société : les nourrissons, les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, celles souffrant de maladies préexistantes, les communautés autochtones éloignées ayant un accès limité aux services de santé, les personnes mal logées et les communautés racialisées.^{1, 6}

Au fur et à mesure que le réchauffement climatique s'accélère, la fréquence et la gravité des inondations, des incendies, des urgences liées à la chaleur et d'autres événements météorologiques extrêmes continueront d'augmenter. L'adaptation aux impacts inévitables est nécessaire; toutefois, les orientations de l'OMS indiquent que les systèmes de santé ne peuvent pas s'adapter adéquatement aux impacts prévus dans le cadre de la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre.⁹⁴ Des réductions d'émissions significatives et soutenues demeurent essentielles.



*Dôme de chaleur en Colombie-Britannique.
Photo : Ben Nelms/CBC*



*Évacuation liée aux feux de forêt à Fort McMurray.
Photo : Kim Smith/Global News*

PARTIE I.B : DÉSTABILISATION DES SYSTÈMES TERRESTRES : PERTE DE BIODIVERSITÉ

En termes de biodiversité, le Canada est le deuxième plus grand pays du monde et un des cinq pays qui détiennent collectivement plus de 70 % des écosystèmes toujours intacts de la planète⁵⁵. Il abrite environ 20 % des ressources d’eaux douces mondiales, un quart des terres humides du monde, près d’un quart de ses forêts boréales, la plus longue côte de la Terre et une des plus grandes régions marines du monde⁵⁵. Malheureusement, le Canada a perdu environ 80 % de ses terres humides près des centres urbains, et une

proportion semblable de ses prairies naturelles a été convertie pour l’agriculture.

Une des cinq espèces évaluées dans le rapport *Espèces Sauvages 2020*^v est à risque d’extinction. À l’échelle mondiale, les principaux facteurs de perte de biodiversité comprennent la perturbation de plusieurs systèmes terrestres, à savoir les changements climatiques, les modifications de l’utilisation des terres et des mers, ainsi que la pollution, de même que la surexploitation des espèces et l’introduction d’espèces envahissantes (figure 6).

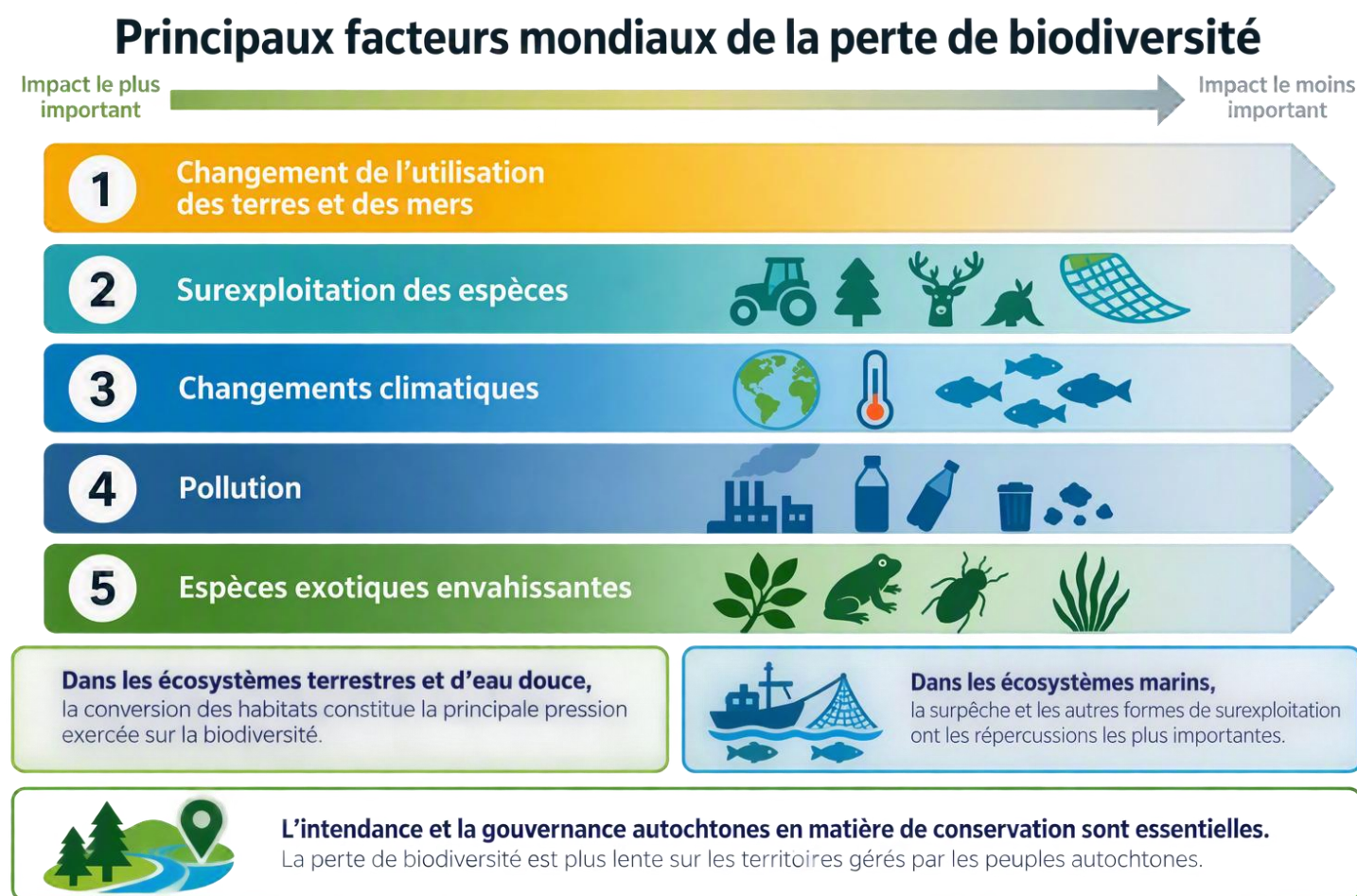


Figure 6 : Facteurs mondiaux de la perte de biodiversité selon The Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services, 2019⁴⁴.

Étant donné que les écosystèmes sains agissent comme des tampons naturels et protègent contre les intempéries extrêmes, la perte de biodiversité ne fait pas qu'affaiblir la stabilité des écosystèmes; elle réduit aussi la résilience face aux pressions environnementales croissantes⁴⁵. Les terres humides absorbent les eaux d'inondation, les forêts purifient l'air, les tourbières stockent le carbone et les prairies

stabilisent le climat tout en fournissant un soutien vital à notre économie, notre santé et notre sécurité⁴⁶ (tableau 1).

Par conséquent, le succès économique du Canada et le bien-être de tous les Canadiens dépendent de l'investissement dans le capital naturel ainsi que de la comptabilisation des avantages des services écosystémiques qui soutiennent la vie⁴⁶.

Tableau 1 : Exemples de services écologiques et de leur importance économique

SERVICES FOURNIS PAR LES ÉCOSYSTÈMES	IMPORTANCE DU CAPITAL NATUREL DU CANADA
- Séquestration du carbone (les tourbières boréales stockent environ 150 milliards de tonnes de carbone)⁴⁷ - Filtration et purification de l'eau pour les systèmes municipaux⁴⁸ - Régulation des inondations⁴⁸ et atténuation des ondes de tempête⁴⁹ - Pollinisation (un soutien d'une valeur de près de 2,8 G\$ pour les agriculteurs canadiens)⁵⁰ - Régulation des maladies grâce aux effets tampons de la biodiversité⁵¹	- Les forêts, les terres humides et les océans du Canada comptent parmi les actifs naturels les plus précieux de la planète⁵² - Les écosystèmes côtiers et marins soutiennent l'industrie de la pêche d'une valeur de 3,6 G\$ par année⁵³ - Les écosystèmes naturels contribuent à prévenir les inondations pour 54 % des centres urbains et 74 % des terres agricoles situées dans des plaines inondables⁵⁴ - Les prairies et les sols stockent une quantité de carbone équivalente à plusieurs décennies d'émissions⁵⁵

PARTIE I.C : DÉSTABILISATION DES SYSTÈMES TERRESTRES : POLLUTION

La pollution est un facteur majeur du dépassement des limites planétaires pour sept des systèmes terrestres, dont cinq pour lesquels la limite a déjà été franchie (entités nouvelles, changements climatiques, perte de biodiversité, flux d'azote et de phosphore, acidification des océans) et deux où la limite n'est pas dépassée (charge en aérosols dans l'air et appauvrissement de la couche d'ozone). En 2021, Santé Canada a estimé que la pollution de l'air contribuait à 15 300 décès prématurés chaque année au Canada. Le coût économique total des impacts sur la santé s'élèverait à 120 milliards de dollars canadiens, ce qui équivaut à 6 % du PIB réel du Canada en 2016⁵⁶.

La pollution est actuellement traitée comme une externalité négative, plutôt que comme une diminution de la richesse écologique du Canada; il s'agit d'un échec comptable. Lorsque les coûts environnementaux et sociaux ne sont pas pris en compte dans la prise de décisions économiques, ils ne disparaissent pas, mais

réapparaissent sous forme de coûts publics, de passifs et de risques systémiques. Ces coûts indirects comprennent une diminution de la qualité de vie, des coûts de santé plus élevés et des occasions de production perdues, qui pourraient par exemple survenir lorsque la pollution affecte la qualité de l'air et de l'eau ou contamine les chaînes d'approvisionnement alimentaire (encadré 6)⁵⁷.



Photo : Maria Leppanen/Cabin Radio

Il est indéniable que [la pollution nuit à la santé humaine](#)^{vi} [EN ANGLAIS], endommage les forêts et les cultures, et dégrade la qualité des sols et de l'eau. Le résultat est une augmentation des coûts des biens essentiels tels que les soins médicaux, les matières premières, la nourriture et les services publics. En général, les coûts de la pollution se concrétisent de trois façons : 1) une atteinte à la santé et au bien-être, y compris la diminution de la joie de vivre, la survenue de maladies ou la mort prématurée; 2) des dépenses assumées par les particuliers, qui peuvent comprendre les coûts des médicaments, les frais de visite à l'hôpital, les pertes de revenus pouvant survenir, par exemple, lorsque les agriculteurs perdent de l'argent parce que leurs cultures sont endommagées par la pollution de

l'air ou en raison des coûts d'entretien des infrastructures détériorées par la pollution; 3) une réduction de la valeur des biens possédés tels que les chalets et les terres agricoles. De plus, les gouvernements dépensent des milliards de dollars en coûts d'assainissement pour nettoyer les sites contaminés rendus dangereux par les polluants industriels.

Malheureusement, bien que le principe du pollueur-payeur vise à encourager tant les ménages que les entreprises à gérer les externalités à l'interne dans leurs plans et budgets afin de réduire au minimum les impacts environnementaux⁶², ce [principe demeure inefficace](#)^{vii} [EN ANGLAIS] lorsque les politiques et les réglementations ne parviennent pas à tarifier adéquatement la pollution. La comptabilité de la richesse globale est nécessaire pour que soient mieux valorisés les nombreux éléments essentiels qui sous-tendent le bien-être.

ENCADRÉ 6

IMPACTS DE LA POLLUTION SUR LA SANTÉ

À l'échelle mondiale, la pollution de l'air entraîne environ sept millions de décès prématurés chaque année⁵⁸, dont au moins cinq millions sont attribuables à la pollution de l'air liée aux combustibles fossiles⁵⁹. Dans une étude de 125 villes, Toronto s'est classée parmi les villes qui assument le plus important fardeau en ce qui concerne l'asthme chez les enfants déclenché par la pollution liée à la circulation, une pollution qui augmente les risques pour la santé que posent les émissions issues de la circulation urbaine⁶⁰.

La pollution chimique et plastique représente un problème croissant. On estime que **350 000 produits chimiques manufacturés, mélanges chimiques et plastiques sont inscrits dans des inventaires mondiaux**, dont la plupart sont issus des combustibles fossiles⁶¹. Moins de 20 % de ces produits ont été adéquatement testés quant à leur toxicité, et leur production devrait tripler d'ici 2050⁶¹.

Un ensemble croissant de données probantes lie les expositions aux produits chimiques synthétiques à des taux croissants de maladies chez les enfants, y compris les troubles neurodéveloppementaux (touchant maintenant un enfant sur six), l'asthme, certains cancers et des troubles reproductifs⁶¹. Les expositions aux premières étapes de la vie sont particulièrement préoccupantes, puisque même de faibles doses durant des périodes de développement critiques peuvent produire des effets permanents⁶¹. L'exposition répandue aux produits toxiques durant l'enfance peut mettre en péril la santé, la viabilité économique et la sécurité économique de toute une société en raison des coûts accrus des soins de santé et des réductions dans les aptitudes et les capacités cognitives humaines⁶¹.



Photo : Pollyvana Ventura/Raising Children Network

PARTIE I.D : DE LA DÉGRADATION À LA RÉGÉNÉRATION : FONDEMENTS D'UNE GOUVERNANCE RÉSILIENTE

« Il existe une occasion en or et un besoin urgent de valoriser les modes de connaissance relationnels en santé mondiale. Les systèmes autochtones sont intrinsèquement holistiques; ils considèrent la santé comme étant interdépendante de la terre, de la communauté et de l'esprit. Cette perspective est essentielle alors que nous faisons face à des crises de santé planétaire et à des inégalités systémiques²⁶. »

— D^{re} Nicole Redvers

Comme indiqué dans *Un programme d'action en faveur de la santé planétaire pour le Canada* présenté aux parlementaires en avril 2026, comprendre le risque systémique que représente la dégradation de l'environnement est essentiel pour redéfinir les priorités économiques et de gouvernance. Le défi qui se présente à nous exige vraiment un changement de paradigme. Historiquement, on considérait que le développement durable se produisait à l'intersection de la gouvernance économique, sociale et environnementale (figure 7). Le concept de durabilité a depuis évolué, et les notions de durabilité reconnaissent désormais que sans écosystèmes sains, biodiversité et ressources naturelles, il ne peut y avoir de prospérité (figure 7).

Un avenir durable ne se limite pas à la survie. Il est question de prospérité. Il s'agit du bien-être pour tous. En somme, les valeurs de la durabilité ont évolué pour reconnaître qu'une économie forte dépend de la

santé des personnes et de la planète. Ainsi, réaliser le potentiel économique du Canada nécessite de s'éloigner d'une approche de statu quo pour aller au-delà de la durabilité et viser la restauration et la régénération de l'environnement (figure 7, encadré 7). Par ailleurs, les organismes internationaux, y compris les Nations Unies, ont à plusieurs reprises souligné la protection des écosystèmes comme une stratégie fondamentale d'adaptation au climat.

De plus, des données probantes montrent que les terres dont la gérance est assurée par les peuples autochtones obtiennent souvent de meilleurs résultats en matière de conservation que celles gérées par des gouvernements occidentaux^{44, 66, 67}. Par conséquent, le comprendre exige un point de vue à l'échelle du système sur la façon dont l'activité économique interagit avec les systèmes de soutien à la vie de la Terre, ce qui est examiné dans la section suivante.

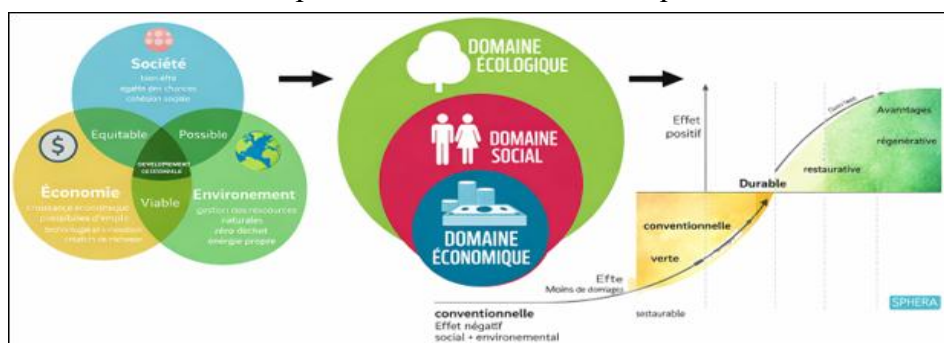


Figure 7 : L'évolution de la théorie du développement durable. Sources : EduRev (s. d.), Graves (2018), et SPHERA (s. d.)^{63-65, viii}.

ENCADRÉ 7

RÉGÉNÉRATION

La régénération est une approche holistique qui vise non seulement à conserver, mais aussi à restaurer et à reconstituer les écosystèmes, la biodiversité et les ressources naturelles. Ces efforts devraient être entrepris en partenariat avec les peuples autochtones et fondés sur le respect de leurs savoirs, de leurs droits, de leur intendance et de leur expertise multigénérationnelle ancrée dans les territoires. Les approches régénératrices comprennent la restauration des écosystèmes, l'agriculture régénératrice, la conservation et la gestion de l'eau, la transition vers les énergies renouvelables, la mobilisation et la collaboration communautaires, ainsi que la réforme des politiques et de la gouvernance fondée sur des données probantes.

PARTIE I – MESSAGES CLÉS

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LE CANADA

- ➔ L'économie, les systèmes de santé et les infrastructures du Canada dépendent de systèmes écologiques stables.
- ➔ La dégradation de l'environnement n'est plus une préoccupation lointaine. Il s'agit d'une source de risque actuelle et croissante.
- ➔ Ces risques sont interdépendants et peuvent déclencher des impacts en cascade à travers les secteurs.
- ➔ Lorsque les limites écologiques sont dépassées, les coûts se manifestent de plus en plus sous forme de catastrophes, de pressions fiscales et de tensions sur le système.

RÉPERCUSSIONS

La protection et la restauration des systèmes naturels sont essentielles à la stabilité économique, à la santé publique et à la résilience nationale.

PARTIE II

RISQUES POUR LES FONDEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DU BIEN-ÊTRE

Si la base écologique est l'assise sur laquelle nous nous tenons (voir la figure 3), alors les bases sociale et économique sont l'ensemble des institutions qui permettent aux Canadiens et Canadiennes de subvenir sans faille à leurs besoins fondamentaux, de faire confiance à leur prochain et de planifier leur avenir. Aujourd'hui, cette assise est de plus en plus mise à rude épreuve : les droits de douane récents et les perturbations commerciales ont suscité des préoccupations, et avec raison, au sujet de l'augmentation des inégalités, de l'instabilité de

l'emploi, de l'abordabilité et de la sécurité économique. Comme l'illustre la figure 8, les inégalités sont à la fois un symptôme et un facteur de la baisse du bien-être à long terme. La croissance des inégalités est associée au recul démocratique³³. Elles érodent la confiance, limitent les possibilités, accroissent la vulnérabilité systémique et réduisent la capacité de la société à réagir efficacement aux défis écologiques, économiques et géopolitiques interdépendants examinés tout au long de ce livre blanc.

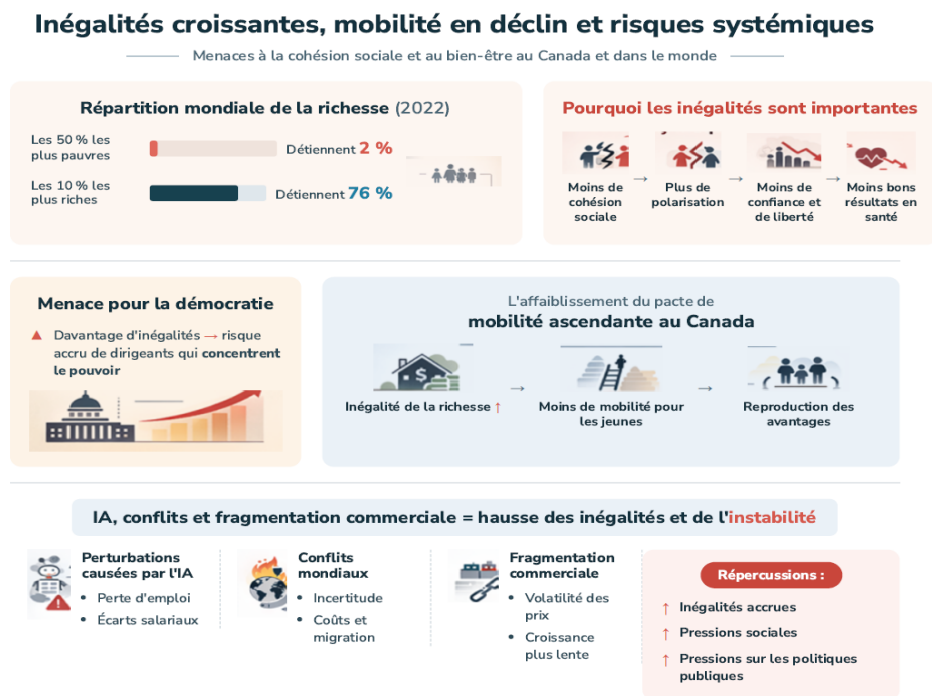
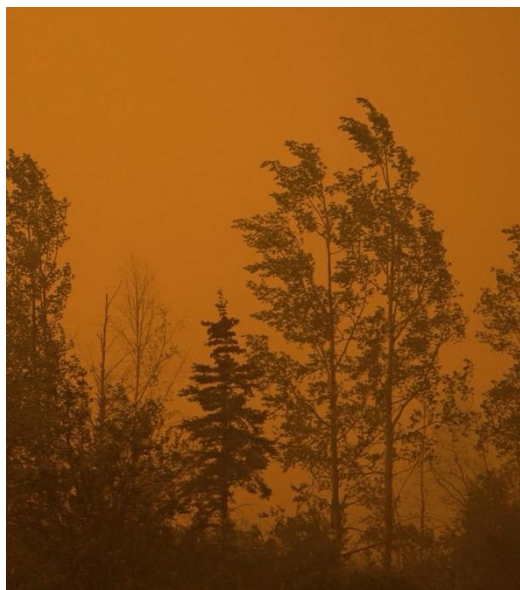


Figure 8 : Inégalités croissantes, mobilité sociale en déclin et risques systémiques^{33, 34, 35}

Les jeunes au Canada sont confrontés aux prix élevés du secteur de l'immobilier et la mobilité sociale leur est moins favorable qu'aux générations précédentes en raison de dépenses budgétaires orientées en faveur des aînés. Les membres des générations Y et Z affirment à 89 % et à 86 %, respectivement, que leur satisfaction globale au travail et leur bien-être sont liés au fait d'avoir une raison d'être. Vingt pour cent (20 %) des membres de ces générations ont déjà changé d'emploi afin de mieux harmoniser leur travail avec leurs valeurs environnementales, et un quart prévoit le faire. De plus, l'impact global de l'intelligence artificielle demeure flou pour les membres de ces générations⁶⁸⁻⁷⁰.

Au cours de la dernière décennie, l'instabilité écologique croissante génère un risque social et

financier. Les coûts liés aux catastrophes climatiques ont considérablement augmenté^{ix} Les pertes assurées attribuables à des événements catastrophiques ont augmenté de façon constante, atteignant un niveau sans précédent de 9,2 milliards de dollars en 2024^x, ce qui constitue le total annuel le plus élevé jamais enregistré⁷¹. Au cours des cinq dernières années seulement, les pertes assurées moyennes se sont élevées à environ 4,3 milliards de dollars par année⁷¹. Ces chiffres ne tiennent pas compte des dommages non assurés, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des pertes de productivité, des effets sur la santé publique ni des répercussions macroéconomiques plus larges (encadré 8).



*Feux de forêt de 2026 en Colombie-Britannique.
Photo : Service des feux de forêt de la C.-B.*

ENCADRÉ 8

RÉPERCUSSIONS DES FEUX DE FORÊT DE 2023 AU CANADA

En 2023, des feux de forêt catastrophiques **ont forcé l'évacuation de près de 70 % de la population** des Territoires du Nord-Ouest, y compris de l'hôpital doté du seul tomodensitogramme dans une région plus vaste que la France et l'Espagne réunies⁴¹. Des infrastructures essentielles ont été détruites et, **à l'échelle mondiale, 345 millions de personnes ont été exposées à une pollution de l'air dangereuse**, ce qui a contribué à plus de **82 000 décès prématurés**⁷². Une seule semaine a coûté à l'Ontario plus de **1,2 milliard de dollars en répercussions sur la santé**⁷³. Les feux ont généré des émissions de gaz à effet de serre d'un ordre de grandeur comparable aux émissions annuelles liées aux combustibles fossiles émises en Inde⁷⁴. Les forces armées du Canada ont été appelées pour évacuer par avion des patients de Yellowknife vers Vancouver⁴¹.



*Feux de forêt de 2023 aux Territoires du Nord-Ouest.
Photo : Rosie Wallington/Cabin Radio*



Embarquement de patients à bord d'un aéronef de l'Aviation royale canadienne. Photo : NTHSSA

De plus, l'Institut climatique du Canada estime que l'impact financier croissant des catastrophes climatiques absorbe déjà l'équivalent de 5 à 6 % de la croissance annuelle du PIB du Canada⁷⁵.

Par conséquent, lorsque les coûts environnementaux ne sont pas inscrits au bilan, ils peuvent réapparaître sous forme d'obligations publiques. Par exemple, l'assainissement de la mine Giant, à Yellowknife, qui demeure une solution coûteuse et partielle, a été financé par des fonds publics à hauteur de 5,4 milliards de dollars⁷⁶. Dans le même

ordre d'idées⁷⁷, en décembre 2025, le vérificateur général de l'Alberta a conclu que le gouvernement détenait 1,8 milliard de dollars en garanties pour le nettoyage des mines de sables bitumineux, comparativement à un passif en réclamation estimé à 51,9 milliards de dollars⁷⁸. Cette évaluation ne tient pas compte de la réduction de la richesse écologique qui se produirait si des résidus partiellement traités devaient être déversés dans la rivière Athabasca, polluant de manière irréversible le plus grand bassin versant du Canada.

PARTIE II.A : RICHESSE GLOBALE : MESURER CE QUI COMPTE AVEC CLAIRVOYANCE

L'absence de comptabilité de la richesse globale signifie que les décisions prises concernant l'avenir économique du Canada reposent souvent sur un tableau incomplet des risques et des avantages. Par exemple, les ressources naturelles font d'importantes contributions aux revenus publics, aux exportations et à l'emploi du Canada, mais ces contributions sont souvent ignorées dans la planification fiscale⁸⁰.

La volatilité du prix des produits de base peut compliquer la planification fiscale, augmenter les inégalités régionales et renforcer les cycles politiques à court terme liés aux marchés mondiaux⁷⁹. Les

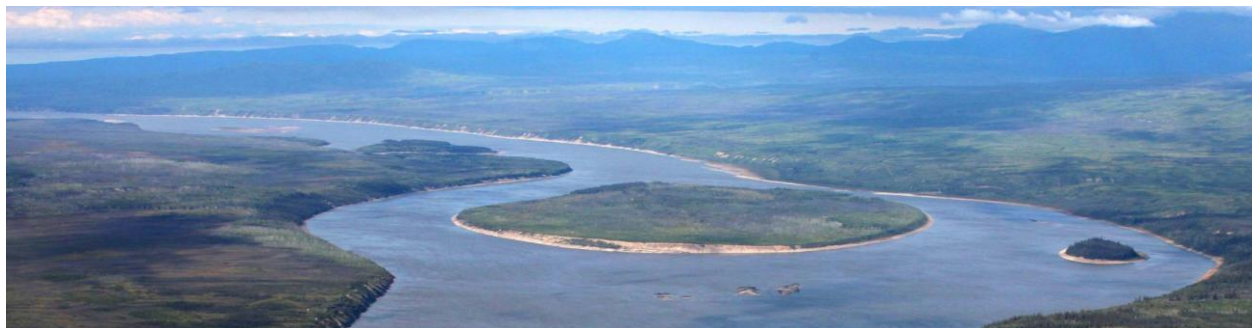
politiques qui soutiennent la diversification, l'innovation et une transition maîtrisée peuvent à la fois réduire les émissions, protéger la santé, stabiliser les finances publiques et stimuler la concurrence. De plus, les études démontrent que les pays comme le Canada, qui dépendent grandement de l'extraction des produits primaires, peuvent éprouver des difficultés à transformer la richesse des ressources en prospérité diversifiée axée sur la productivité pour tous⁸¹.

Cependant, en mars 2026, le gouvernement du Canada a publié *Une force de la nature : la stratégie du Canada pour protéger la nature*, qui explique en détail

ENCADRÉ 9

MISE EN VALEUR DE L'EAU DANS LA COMPTABILITÉ DU CAPITAL

Le plus grand bassin hydrographique du Canada, le bassin du fleuve Mackenzie, transporte l'eau de trois provinces et deux territoires à travers les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à l'océan Arctique⁸⁵. Il se trouve en aval de plusieurs projets actuels et proposés qui menacent à la fois la qualité de l'eau et la quantité qu'il contient. Malgré un monde de plus en plus chaud et sec, l'eau n'est pas valorisée dans notre système de comptabilité du capital.



Fleuve Mackenzie. Photo : SpectacularNWT

les plans de lancement d'un « groupe d'experts sur la comptabilité du capital naturel et le financement de la nature⁸² ». Ce groupe d'experts pourrait aider les efforts visant à orienter le Canada vers une approche de la comptabilité de la richesse globale en matière de politique économique et pourrait appuyer une meilleure évaluation des avantages globaux de divers projets. Parallèlement, œuvrer à faire reconnaître la personnalité juridique des principaux bassins hydrographiques, comme le bassin versant du fleuve Mackenzie⁸³ (encadré 9) et le fleuve Saint-Laurent⁸⁴, pourrait contribuer à protéger

ces importantes étendues d'eau et à prévenir la marchandisation des systèmes naturels essentiels à la santé et à la vie communes.

De plus, l'Institut international du développement durable a déjà démontré qu'il est possible de fournir une évaluation complète de la richesse du Canada avec les sources de données actuelles^{86, 87}. Leurs estimations ont été examinées par un conseil consultatif nommé par le Conference Board du Canada et ont été jugées efficaces⁸⁶.

PARTIE II.B :

La prospérité à long terme dépendra de la santé des personnes, de la vigueur des communautés, de la résilience des écosystèmes et de la capacité d'innover. Ces atouts ne sont pas distincts du succès économique,

mais constituent plutôt la base même nécessaire à la stabilité économique. Cependant, les systèmes de santé du Canada rencontrent des difficultés (encadré 10).

Les résultats en matière de santé ne sont pas

- des maladies chroniques causées par des

ENCADRÉ 10

LE SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN EN CRISE

De nombreux Canadiens n'arrivent pas à trouver un médecin de famille⁸⁸ et la capacité des hôpitaux est fréquemment atteinte ou excédée, ne laissant aucune marge de manœuvre en cas de catastrophes climatiques ou d'éclosions de maladies infectieuses⁸⁹. En même temps, nous ne sommes pas prêts pour les changements climatiques, selon le vérificateur général⁹⁰. Le financement est inadéquat pour notre population vieillissante, les générations Y et Z devant contribuer entre 20 et 40 % de plus en impôts pour subventionner la retraite saine des aînés que ce que ces Canadiens ont payé lorsqu'ils avaient leur âge, même si la sécurité économique des jeunes d'aujourd'hui est inférieure^{68, 69}.

principalement déterminés au sein du système de santé, mais sont façonnés par des conditions sociales, économiques et écologiques plus larges (figure 9). Les pressions actuelles sur les systèmes de santé reflètent de plus en plus des défaillances dans les conditions sociales, économiques et environnementales en amont, entraînant une demande croissante de services médicaux. Il faut composer avec:

- des visites aux urgences causées par la pollution de l'air;

environnements alimentaires défavorables;

- des troubles mentaux liés à l'insécurité et à la précarité;
- des blessures et des maladies liées à des conditions de travail, de logement ou de transport dangereuses.

L'absence de réaction face à la véritable menace des changements climatiques compromet à la fois la capacité humaine et la cohésion sociale, des éléments clés de la richesse et de la prospérité canadiennes. Près de 80 % des Canadiens et Canadiennes âgés de 16 à 25

ans déclarent que les changements climatiques affectent leur santé mentale globale, 37 % affirmant qu'ils ont une incidence sur leur fonctionnement quotidien. Ils ont dit se sentir trahis par les réponses des gouvernements.⁴² Dans une démarche positive récente, les doyens des facultés de médecine canadiennes ont adopté à l'unanimité une feuille de route pour la santé planétaire et les soins de santé durables destinée aux professionnels de la santé canadiens.⁹⁵ Un récent rapport de l'OMS est sans équivoque : « une atténuation urgente et soutenue dans tous les secteurs est la mesure d'adaptation en santé la plus importante. Il existe des limites strictes à l'adaptation, et les systèmes de santé ne peuvent pas rester résilients dans un monde où le réchauffement n'est pas contrôlé ⁹⁴ ».

Un récent rapport de l'OMS est sans équivoque : « une atténuation urgente et soutenue dans tous les secteurs est la mesure d'adaptation sanitaire la plus importante. Il existe des limites strictes à l'adaptation, et les systèmes de santé ne peuvent pas demeurer résilients dans un monde où le réchauffement n'est pas maîtrisé. »⁹⁴

Afin d'éviter que le système de santé ne s'effondre, le Canada doit investir de manière globale dans des efforts à l'échelle de la société pour maintenir la population en bonne santé. Les intérêts à long terme de tous les Canadiens, et des générations futures, en dépendent.

Les conditions sociales, économiques et écologiques plus larges qui façonnent la santé sont également transformées par l'évolution technologique rapide, notamment par les perturbations de l'emploi et des salaires liées à l'IA, illustrées à la figure 8. Bien que les nouvelles technologies puissent soutenir le bien-être, si le PIB demeure l'objectif implicite, une puissance de calcul accrue peut accélérer le processus actuel d'extraction des fondements du bien-être afin d'optimiser le capital financier. De plus, à mesure que les machines effectueront un nombre croissant d'heures de travail, l'IA dissociera de plus en plus la production économique du travail, faisant du PIB un indicateur toujours moins fiable du bien-être. Faire du bien-être à long terme pour tous notre objectif explicite peut fournir une partie des repères fondés sur des valeurs dont les machines comme les humains ont besoin pour traverser cette période de changements rapides.



Figure 9 : Déterminants écologiques, sociaux et structurels de la santé. Extrait de Howard et coll., Learning to Treat the Climate Emergency Together⁹⁶.

PARTIE II – MESSAGES CLÉS

POURQUOI C'EST IMPORTANT AU PARLEMENT

- ➔ La pression croissante sur les soins de santé, les infrastructures et les systèmes sociaux est un symptôme du stress en amont du système.
- ➔ Les impacts climatiques, les inégalités et la volatilité économique augmentent les coûts publics et les risques fiscaux.
- ➔ Beaucoup de ces coûts sont prévisibles, mais ne sont pas systématiquement pris en compte dans la prise de décision.

RÉPERCUSSIONS

Pour le Parlement, ces dynamiques se traduisent par une augmentation des risques fiscaux, une pression accrue sur les systèmes publics et une croissance des responsabilités intergénérationnelles. Le renforcement des conditions en amont est donc essentiel pour maintenir la viabilité fiscale à long terme et la résilience économique.

PARTIE III

AU-DELÀ DU RISQUE : GOUVERNER POUR LE BIEN-ÊTRE

« C'est révolutionnaire parce que cela consacre dans la loi le bien-être des personnes actuelles et futures du pays de Galles explicitement comme l'objectif principal du gouvernement gallois : le principe au cœur du gouvernement [TRADUCTION]. »

— Jane Davidson, architecte politique de la loi sur le bien-être des générations futures du Pays de Galles, dans #futuregen, *Lessons from a Small Country*

« La fonction première des gouvernements et d'autres entités du secteur public est de fournir des services qui améliorent ou maintiennent le bien-être des citoyens et d'autres résidents admissibles [TRADUCTION]. »

— Cadre conceptuel de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB)

S'appuyant sur l'analyse présentée dans [Un programme d'action en faveur de la santé planétaire pour le Canada](#)^{xi} qui a démontré comment les limites écologiques, les risques économiques et les résultats en matière de bien-être sont fondamentalement interdépendants, cette section décrit comment les systèmes de gouvernance peuvent être repensés afin

d'harmoniser davantage les politiques publiques avec le bien-être à long terme des personnes et de la planète.

La transition des modèles de gouvernance actuels vers des systèmes axés sur le bien-être peut être comprise comme un changement dans la manière dont les objectifs, les indicateurs, les incitations et les décisions sont en harmonie (figure 10).



Figure 10 : Assurer la transition vers une gouvernance axée sur le bien-être : De l'optimisation à court terme à la prospérité à long terme pour tous.

De plus en plus, les gouvernements et les organisations internationales développent des outils pour mesurer les stocks de capital, y compris les actifs humains, sociaux, naturels et financiers, qui

sous-tendent la prospérité pour tous au fil du temps (tableau 2)⁸⁶.

Tableau 2 : Initiatives mondiales de comptabilité de la richesse globale

INITIATIVE	CE QU'ELLE MESURE	PERTINENCE DE LA GOUVERNANCE
Système de comptabilité environnementale et économique des Nations Unies ⁹⁷	Étendue et état des écosystèmes, et services intégrés dans les comptes nationaux	Permet d'intégrer le capital naturel dans la comptabilité nationale
Changing Wealth of Nations de la Banque mondiale ⁹⁸	Capital produit, naturel et humain à travers les pays	Démontre le fait que la durabilité dépend du maintien de la richesse par habitant.
Inclusive Wealth Index de PNUE, UNU-IHDO ⁹⁹	Stocks de capital naturel, humain, et produit	Évalue la durabilité à travers les générations
Cadre au-delà du PIB de l'OCDE ²³	Indicateurs de bien-être et de durabilité	Soutient l'intégration du bien-être dans l'élaboration des politiques
Cadre de rapport intégré de l'International Integrated Reporting Council ¹⁰⁰	Capital financier, humain, social, intellectuel et naturel	Favorise la communication multi-capitaux par les entreprises

Le suivi de ces actifs permet aux gouvernements de déterminer si le bien-être actuel dépend du maintien ou de l'épuisement des bases de la prospérité future pour tous^{86, 101}.

De plus, les principes de gouvernance du bien-être sont appliqués à l'échelle mondiale. Plusieurs administrations ont commencé à repenser les structures de gouvernance afin d'harmoniser la prise de décision publique avec le bien-être à long terme.

Ces approches sont de plus en plus communiquées à l'échelle internationale par le biais du **partenariat Wellbeing Economy Governments (WEGo)**, une collaboration entre des pays, notamment l'Écosse, la Nouvelle-Zélande, l'Islande, la Finlande et le Pays de Galles, à laquelle le Canada participe. Certaines initiatives internationales sont présentées et décrites dans le tableau 3.



Tableau 3 : Exemples mondiaux de principes de gouvernance du bien-être

ADMINISTRATION	MÉCANISMES INTERGÉNÉRATIONNELS	MÉCANISME D'HARMONISATION BUDGÉTAIRE	MESURE ET RESPONSABILITÉ	CONCEPTION INSTITUTIONNELLE PANGOUVERNEMENTALE
Pays de Galles	La <i>Well-being of Future Generations Act</i> ¹⁰² (Loi sur le bien-être des générations futures) de 2015 établit une obligation légale de poursuivre le développement durable et d'améliorer le bien-être économique, social, environnemental, et culturel au moyen de sept objectifs nationaux.	Les organismes publics doivent établir et atteindre des objectifs de bien-être axés sur les objectifs nationaux; une influence indirecte, mais systématique sur les priorités budgétaires ¹⁰³ .	Indicateurs nationaux et jalons fixés par les ministres gallois; rapport annuel sur les progrès; surveillance par le commissaire aux générations futures et le vérificateur général ¹⁰² .	Obligation légale pangouvernementale; des conseils des services publics; le commissaire favorise le développement durable par le biais de conseils, de recherches, et d'examen ¹⁰² .
Costa Rica	L'article 50 de la Constitution oblige l'État à « assurer le bien-être à tous les habitants », et garantit le droit à un environnement sain (amendement de 1994) ¹⁰⁴ .	Les plans nationaux de développement et les priorités politiques influencent les affectations budgétaires; un alignement est présent, mais pas inscrit dans la loi.	Indicateurs nationaux et cadres de planification du développement; rapports par le biais des plans gouvernementaux et de la surveillance parlementaire.	Approche pangouvernementale par le biais des plans nationaux de développement et des institutions sociales, de santé et environnementales coordonnées; aucun organisme central unique consacré au bien-être. Travailler à approfondir l'harmonisation du bien-être.
Islande	Les indicateurs de bien-être définissent les priorités nationales; un cadre intergénérationnel implicite.	Les indicateurs éclairent les discussions sur la stratégie fiscale.	39 indicateurs de bien-être avec surveillance et rapports publics.	La gestion du gouvernement central par la planification stratégique.
Finlande	Comité parlementaire pour l'avenir ; culture de clairvoyance intégrée. Plan d'action d'« économie axée sur le bien-être » dans l'ensemble des ministères.	Tester les approches budgétaires axées sur le bien-être.	Écosystème d'indicateurs de développement durable et de bien-être.	Groupe directeur intersectoriel relevant du bureau du premier ministre.

De plus, dans la gouvernance du bien-être, le capital financier est un paramètre central et le moyen par lequel les objectifs positifs sont atteints (tableau 4).

Tableau 4 : Exemples d'institutions financières harmonisant le capital et le bien-être à long terme

INSTITUTION	APPROCHE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE	RÉPERCUSSIONS
Engagement de la Banque européenne d'investissement (BEI) à devenir la « Banque du climat de l'UE ¹⁰⁵ »	Harmonie de tous les financements avec l'Accord de Paris et orientation de plus de la moitié des prêts vers des projets de durabilité climatique et environnementale	Démontre comment les institutions financières de développement peuvent mobiliser des capitaux à grande échelle pour la résilience climatique et les infrastructures durables
Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures ¹⁰⁶ Intégration d'une approche de la santé planétaire dans la stratégie de développement	Intégration de la résilience climatique, protection des écosystèmes, et considérations de santé publique dans les investissements en infrastructure	Reconnaît l'interdépendance du développement économique, de la protection de l'environnement, et de la santé humaine
Fonds de pension du gouvernement norvégien – Lignes directrices globales sur l'investissement éthique pour les fonds souverains	Exclusion des sociétés liées à des dommages environnementaux graves, à la corruption ou à des violations des droits de la personne	Montre comment les actifs financiers nationaux peuvent soutenir la stabilité économique à long terme tout en protégeant le bien-être social et environnemental

Ces approches vont au-delà de la gouvernance environnementale et sociale, dont le but est essentiellement de *ne pas nuire* aux fondements sociaux et écologiques. Ces transformations exploitent l'effort collectif de la société pour faire le bien. La création

d'emplois axée sur la mission soutient un travail porteur de sens, qui est associé à l'engagement au travail, à l'implication, à la satisfaction professionnelle et à la satisfaction dans la vie.

Financement autochtone durable

Le domaine émergent de la finance autochtone durable met en lumière la manière dont la gouvernance, l'entrepreneuriat et les pratiques d'investissement autochtones contribuent à la durabilité et au développement communautaire. Les études au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande soulignent que les peuples autochtones ont un impact sur l'investissement et l'intégration des valeurs de durabilité dans l'activité économique¹¹⁷. Les traditions économiques autochtones partagent des principes fondamentaux avec les pratiques financières durables, y compris la réflexion à long terme, la protection environnementale et le bien-être communautaire, des principes antérieurs à l'investissement moderne axé sur la gouvernance environnementale et sociale¹⁰⁷.

Les cultures autochtones, bien que diverses, partagent une vision du monde écocentrique qui met l'accent sur la relation, la réciprocité et la bienveillance collective^{108, 109}. Étant donné que l'approche occidentale dominante comporte des angles morts démontrables en matière de gestion écologique et de cohésion sociale, le Canada peut se compter chanceux de pouvoir compter sur des détenteurs de savoirs autochtones qui pratiquent une façon de travailler écocentrique reconnaissant les connexions entre les êtres humains en tant qu'agents de changement qui fonctionnent comme partie intégrante du système plus vaste de la Terre Mère¹¹⁰. Ces atouts contribuent à une gestion plus efficace des écosystèmes et offrent de précieuses leçons pour renforcer la cohésion sociale, la résilience et la capacité d'adaptation fondée sur les forces à une époque d'instabilité écologique et géopolitique croissantes^{1, 67}.

PARTIE III.A : GOUVERNER POUR MAXIMISER LE BIEN-ÊTRE À LONG TERME POUR TOUTES LES PERSONNES ET LA PLANÈTE

« [N]ous devons considérer le capital naturel de notre pays comme étant une pension de retraite : nous souhaitons vivre des intérêts et maintenir le capital, tout en évitant de l'épuiser. Nous devons concilier le développement, la sécurité nationale et l'intégrité écologique. Jouir d'une force par la durabilité environnementale. Protéger la nature comme moyen de dissuasion. [...] Les catastrophes et les écroulements écologiques accentuent l'instabilité, aussi sûrement qu'un agresseur qui traverse une frontière. C'est pourquoi je crois que la mesure de notre capital naturel et la protection des systèmes naturels vont de pair avec la prévention des pertes de vie à très grande échelle¹¹¹. »

- Ministre de la Défense nationale David McGuinty, Sommet sur la sécurité climatique de Montréal, 2025.

Établir explicitement le bien-être comme l'étoile Polaire du Canada permet à l'humanité de se diriger vers un objectif souhaité plutôt que de s'éloigner de plusieurs sources de peur. Avancer ensemble vers le bien-être, plutôt que, par exemple, faire un suivi des feux de forêt, est susceptible d'aider les Canadiens à faire face aux réalités, à collaborer entre eux et à maintenir leur acuité cognitive devant les défis.

Adopter une perspective de santé planétaire à l'échelle gouvernementale

Une **perspective de santé planétaire** aide à résoudre les défis liés à la compartimentation en examinant de manière explicite comment les systèmes de santé, économiques et écologiques interagissent au fil du temps. On cherche des endroits où plus d'un problème peut être résolu en même temps tout en minimisant les effets secondaires (encadré 11).

ENCADRÉ 11

MULTISOLUTION GRÂCE À LA CONCEPTION DE MODÈLES OFFRANT LE MEILLEUR RENDEMENT POSSIBLE EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE

Le **produit intérieur brut (PIB)** domine la prise de décision en partie parce que les modèles d'équilibre général calculable maximisant le PIB restent intégrés aux comptes nationaux¹¹². S'il s'agissait de la meilleure approche il y a des décennies, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ces modèles supposent généralement que les ressources naturelles peuvent être substituées indéfiniment, et ils intègrent rarement les limites planétaires, les impacts distributifs ou les boucles de rétroaction entre les systèmes écologiques et sociaux.

Le Canada possède la population la plus instruite au monde et une solide communauté de modélisation et de statistiques. Des outils assistés par intelligence artificielle peuvent aider les décideurs à cerner les « meilleures options » en matière de bien-être : des politiques qui offrent les plus grands gains par unité de ressources financières, écologiques et de capital social limitées (figure 12)

Cette approche est souvent qualifiée de **multisolution**. En termes de santé, par exemple, ce sont des politiques qui maximisent les bienfaits sanitaires et sociaux tout en minimisant la pression exercée sur les ressources financières et écologiques.

En fin de compte, nous devons viser un gain environnemental net afin de compenser les dommages déjà causés aux systèmes de la Terre¹¹³.

Par exemple, la Malaisie a récemment lancé un **plan d'action national pour la santé planétaire**. Ce plan intègre des seuils écologiques dans la conception des politiques, renforce la coordination intersectorielle par le biais d'un conseil national sur la durabilité, et promeut un cadre de « rendement sur les valeurs » qui met l'accent sur le bien-être à long terme de la société plutôt que sur le PIB seulement. Son noyau opérationnel se compose de six piliers de transformation à l'échelle des systèmes : gouvernance, alimentation durable, transition énergétique, environnement et santé, recherche et éducation et valeurs, virage culturel de la société, changements de comportement et communication¹¹⁴. De plus, le gouvernement néerlandais élabore une boussole de santé planétaire afin de générer des connaissances pour des politiques intégrées qui rétablissent la santé planétaire¹¹⁵.

Finance harmonisée au climat : Réorienter les investissements publics et privés vers la résilience

Les changements climatiques et d'autres risques peuvent accroître la volatilité de la chaîne d'approvisionnement et les pics de demande. Les cadres fédéraux d'approvisionnement et de subvention devraient harmoniser les dépenses publiques avec le bien-être à long terme et la santé de la

planète. Le Canada s'est engagé, aux côtés des autres pays du G20, à éliminer progressivement les subventions inefficaces pour les combustibles fossiles¹¹⁶, ce qui crée une occasion d'adopter une approche prospective qui privilégie les secteurs émergents pouvant être alignés sur le bien-être à long terme pour tous, comme l'énergie propre, les infrastructures résilientes et les technologies favorisant la santé.

De plus, le Canada possède un puissant écosystème de banques publiques et d'institutions financières qui, orienté sur une Étoile polaire du bien-être, peut faciliter une réorientation massive du capital public¹¹⁷. L'expérience internationale démontre que les banques de développement publiques bien gouvernées peuvent mobiliser le capital pour les priorités publiques de manière plus efficace que les mécanismes de financement municipal fragmentés (encadré 12)¹¹⁸.

Il convient de noter qu'une banque de développement publique pourrait également offrir un financement à long terme et à faible coût pour accélérer l'investissement dans les infrastructures qui soutiennent la santé communautaire et la résilience climatique.

ENCADRÉ 12

LA LOI SUR LA FINANCE ALIGNÉE SUR LE CLIMAT^{xii}

La *Loi sur la finance alignée sur le climat* (LFAC) est un outil législatif conçu pour moderniser la gouvernance financière du Canada. Elle vise à fournir la structure et la clarté juridique nécessaires pour que le système financier du Canada reste centré sur ses engagements climatiques. La LFAC établit des attentes claires et garantit que les décisions financières soutiennent la prospérité à long terme, créant ainsi une stabilité pour les investisseurs.

Elle porte essentiellement sur la responsabilité et la transparence et permettrait de protéger l'économie du Canada tout en favorisant la concurrence dans l'économie mondiale de l'énergie propre. Elle offre un cadre constructif et fondé sur la science, qui aiderait le Canada à attirer des fonds publics et privés pour les énergies renouvelables, à renforcer la résilience et à établir une souveraineté énergétique.

La LFAC opérationnaliserait la visée climatique au moyen de cinq mécanismes réglementaires concrets visant à : renforcer les obligations de fiducie et de gouvernance, lier les exigences sur la suffisance du capital aux risques climatiques, exiger la production de plans de transition vérifiables pour les institutions financières fédérales, exiger la création d'un plan d'action national pour éliminer les instruments financiers à forte émission de carbone et faire la promotion de ceux qui sont véritablement durables, et exiger un examen public rapide des progrès par rapport à ces mesures afin d'assurer un apprentissage itératif et une responsabilisation accrue.

Des mesures législatives comme la LFAC sont désormais plus nécessaires que jamais, car la concurrence, l'innovation et l'indépendance énergétique dépendent de l'orientation des flux de capitaux vers des projets d'énergie renouvelable et propre, ainsi que vers des initiatives communautaires de renforcement de la résilience. De plus, l'approche intégrée de la LFAC pour faire face à la plus grande crise existentielle de notre époque vise à s'attaquer à la cause profonde des multiples crises en cascade auxquelles nous sommes confrontés : la perte de biodiversité, l'accessibilité financière, les changements climatiques et la santé.

Intégration complète du Cadre de qualité de vie pour le Canada dans la prise de décision

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada a été conçu pour aider le Canada à aller au-delà de

l'utilisation du PIB comme indicateur de bien-être et représente une avancée significative (figure 11).



Figure 11 : Vue d'ensemble du Cadre de qualité de vie pour le Canada, tirée du Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2025^{1, 2}.

Actuellement, les propositions budgétaires doivent mettre en évidence la manière dont une mesure affectera les indicateurs du Cadre de qualité de vie, et les promoteurs sont encouragés à fournir des preuves pour étayer les relations, compromis et synergies anticipés. Cependant, bien que le Cadre de qualité de vie soit présenté mesure par mesure à l'annexe 6 du budget de 2025, il demeure difficile de comprendre comment il façonne la stratégie fiscale globale^{119, 120}.

Le Conseil du Trésor du Canada a également intégré le Cadre de qualité de vie dans les sphères décisionnelles du Cabinet et la reddition de comptes des ministères au Parlement. En effet, un comité du Cabinet sur la qualité de vie et le bien-être a été formé, mais tous les domaines ne sont pas représentés, et l'absence du ministre des Finances y est notable¹²¹. De plus, de

nombreux députés ne connaissent pas le Cadre de qualité de vie ni son potentiel d'outil politique pratique.

Renforcer la participation démocratique et le but commun

Le fait d'avoir une raison d'être est reconnu depuis longtemps comme une composante essentielle du bien-être individuel; il est lié à la motivation et à l'engagement envers les objectifs¹²² et est associé à une augmentation du bien-être. Par exemple, la raison d'être était associée à une amélioration du bien-être chez les patients atteints de cancer, à un risque plus faible de mortalité cardiovasculaire^{123, 124}, à des niveaux plus élevés d'assurance chez les adolescents¹²⁵, et à une amélioration du vieillissement cognitif¹²⁶.

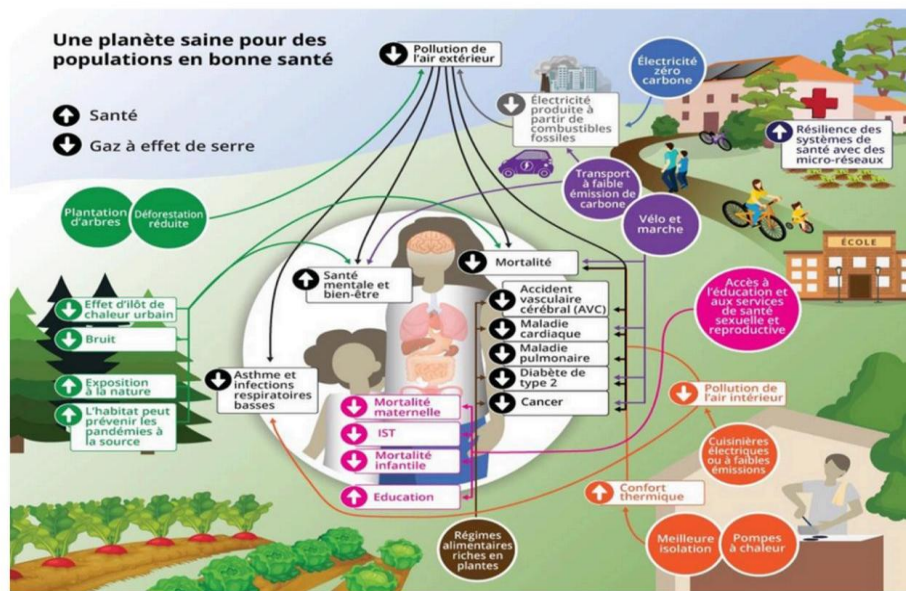
Il existe également des données probantes selon lesquelles le travail en groupe au service de la collectivité, comme le bénévolat et les soins communautaires, est bénéfique pour le bien-être individuel¹²⁷⁻¹²⁹. Entre-temps, de nombreuses définitions de catastrophe comprennent la notion d'un événement suffisamment grave pour submerger les systèmes officiels. Dans ces cas, les réseaux d'aide informels sauvent des vies. Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui se sentent membres d'une communauté est un indicateur de bien-être dans notre Stratégie nationale d'adaptation¹³⁰.

Certainement, une société canadienne composée de personnes compétentes unies par des liens solides au sein de communautés fonctionnelles ancrées dans un esprit de réciprocité et d'aide communautaire est bien préparée pour faire face à plusieurs types de difficultés. Des gouvernements tels que ceux de la Finlande et de Singapour ont adopté des approches pansociétales qui reconnaissent les communautés résilientes, les institutions de confiance, la cohésion sociale, la contribution, la défense économique et la stabilité écologique et les intègrent en tant qu'éléments essentiels de la sécurité nationale¹³¹⁻¹³³. Dans ce contexte, la résilience n'est pas seulement un objectif social ou économique, mais aussi un élément au cœur de la sécurité nationale. Par conséquent, ces priorités axées sur le bien-être pourraient être intégrées aux discussions du Canada concernant la hausse des dépenses liées à la défense. Ensemble, ces éléments

forment un cadre cohérent pour la gouvernance du XXI^e siècle, qui harmonise les institutions publiques, les systèmes de mesure et les flux de capitaux avec le bien-être à long terme des personnes et de la planète.

Le Canada ne part pas de zéro, car plusieurs des éléments institutionnels nécessaires à cette transition existent déjà, mais ne sont tout simplement pas encore pleinement intégrés ni appliqués de façon cohérente. De nombreux outils nécessaires sont déjà en place, comme le Cadre de qualité de vie, les approches émergentes en finance durable et en comptabilité du capital naturel. Le défi actuel n'est pas posé par un manque d'outils ou de connaissances, mais par un problème d'harmonisation : s'assurer que ces éléments coexistent dans le cadre d'un système intégré capable de gérer les risques et les possibilités sous-jacents, l'affectation des capitaux et la mesure des progrès.

Ces considérations conduisent à une conclusion centrale : la réforme de la gouvernance n'est pas un exercice théorique, mais une nécessité pratique pour gérer les risques et assurer la prospérité à long terme pour tous. La section suivante décrit les actions que le Parlement peut prendre immédiatement pour amorcer cette transition. Elle cible les mesures pratiques relevant de son rôle d'analyse des questions, de concertation et de promotion d'une réforme durable de la gouvernance.



Co-bénéfices de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets sur la santé et le système de santé⁴³

Figure 12 : La résolution multiple pour améliorer la santé des personnes et de la planète. Tiré de Howard et al.⁹⁶.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN OUTIL PUISSANT AU SERVICE DU BIEN-ETRE OU UNE NOUVELLE SOURCE DE RISQUE SYSTEMIQUE?

L'intelligence artificielle (IA) transforme rapidement tous les secteurs de la société. À l'instar des révolutions technologiques précédentes, elle offre des possibilités extraordinaires d'améliorer le bien-être humain, de renforcer la résilience économique et d'accélérer les progrès vers la durabilité. Toutefois, ses bienfaits dépendront de la manière dont elle sera gouvernée. Sans finalité publique claire ni garde-fous appropriés, l'IA risque également d'amplifier bon nombre des risques systémiques auxquels la société fait déjà face.

L'IA peut devenir une alliée puissante pour faire face à la polycrise. L'analyse avancée des données et les modèles prédictifs aident déjà les gouvernements à anticiper les aléas climatiques, à améliorer la préparation aux catastrophes, à optimiser les systèmes d'énergies renouvelables, à surveiller la biodiversité, à réduire la pollution, à améliorer la prestation des soins de santé, à accroître la productivité agricole et à renforcer la prise de décision publique. L'IA peut accélérer la découverte scientifique, améliorer l'efficacité des services publics et favoriser une gouvernance plus intégrée en révélant des interactions complexes entre les systèmes écologiques, économiques et sociaux, souvent invisibles à l'analyse traditionnelle.

Cependant, l'IA pose également d'importants défis environnementaux, sociaux et démocratiques. L'expansion rapide de l'informatique à grande échelle exige d'importantes quantités d'électricité, d'eau et de minéraux critiques, ce qui accroît la pression sur les systèmes énergétiques, les ressources en eau douce et les écosystèmes. Les systèmes d'IA peuvent aussi renforcer les inégalités sociales par des biais algorithmiques, déplacer des travailleurs, concentrer le pouvoir économique, faciliter la désinformation, miner les processus démocratiques et accroître les risques en matière de cybersécurité. Sans une gouvernance appropriée, ces conséquences involontaires pourraient aggraver les problèmes mêmes que l'IA est censée résoudre.

Pour ces raisons, l'IA ne devrait pas être considérée simplement comme une autre innovation technologique, mais comme un enjeu de gouvernance. Gouverner l'IA au service du bien-être à long terme exige une réglementation transparente, une surveillance démocratique, des normes éthiques, une responsabilité environnementale et une coopération internationale. Tout comme la finance, les infrastructures et l'investissement public, l'IA devrait être alignée sur un objectif sociétal unique : améliorer le bien-être à long terme pour tous dans le respect des limites planétaires. Guidée par cette finalité, l'IA peut devenir l'un des outils les plus puissants pour bâtir un avenir plus résilient, plus équitable et plus durable.

PARTIE III – MESSAGES CLÉS

LE DÉFICIT DE GOUVERNANCE

GOUVERNANCE GUIDÉE PAR UNE RAISON D'ÊTRE

- ➔ Tout comme la raison d'être est au cœur du bien-être individuel, une raison d'être commune est au cœur d'une gouvernance efficace. Les gouvernements sont plus performants lorsque les institutions, les politiques et les investissements sont axés sur un objectif commun.
- ➔ La raison d'être du gouvernement est déjà bien établie : améliorer et protéger le bien-être à long terme des générations actuelles et futures. La difficulté ne consiste pas à définir cette raison d'être, mais de l'intégrer uniformément dans l'ensemble de la gouvernance.
- ➔ Le bien-être à long terme pour tous dans les limites planétaires constitue l'objectif unificateur qui devrait orienter la stratégie, la budgétisation, la réglementation, l'investissement, la gestion des risques et la reddition de comptes au public.

LE DÉFICIT DE GOUVERNANCE

- ➔ Le Canada possède déjà bon nombre des fondements nécessaires à une gouvernance axée sur le bien-être à long terme, notamment :
 - un Cadre de qualité de vie;
 - des méthodes émergentes de comptabilité du capital naturel et de la richesse globale;
 - des institutions publiques solides;
 - des capacités scientifiques et statistiques robustes;
 - des systèmes de données publiques de haute qualité.
- ➔ Cependant, ces outils de gouvernance ne sont pas encore harmonisés autour d'un objectif commun. Par conséquent :
 - les risques ne sont pas évalués systématiquement;
 - les compromis sont évalués de façon inégale;
 - les répercussions à long terme sont souvent négligées;
 - la budgétisation, l'investissement et la réglementation demeurent insuffisamment harmonisés au bien-être à long terme.

RÉPERCUSSIONS

Le défi central ne réside pas dans un manque de connaissances, de données probantes ou de capacité institutionnelle, mais dans un manque d'harmonisation. Le Canada dispose déjà de bon nombre des outils nécessaires pour gouverner efficacement. Il faut un système de gouvernance qui harmonise la mesure, la prise de décision, la budgétisation, l'affectation du capital et la reddition de comptes autour d'un objectif commun : améliorer le bien-être à long terme pour tous dans les limites planétaires.

PARTIE IV

RECOMMANDATIONS

Alors que la polycrise actuelle pousse les décideurs dans une posture de gouvernance réactive continue puisqu'ils répondent à chaque crise et à chaque urgence à court terme au fur et à mesure qu'elles surviennent, l'avenir des Canadiens et des Canadiennes et celui de la planète est en jeu. Pour le Parlement, les dynamiques abordées dans ce document se traduisent par une augmentation des risques sociaux, une pression accrue sur les systèmes publics et une croissance des responsabilités intergénérationnelles, ce qui fait de la réforme proactive de la gouvernance une nécessité tant politique que financière. Les décideurs ont l'occasion de faire preuve de leadership en élaborant les indicateurs, les modèles et les outils de politique nécessaires pour gouverner en fonction du bien-être à long terme pour tous.

Cadre de bien-être

Pour harmoniser la politique publique au bien-être, le gouvernement canadien pourrait entreprendre des études sur la façon dont le bien-être à long terme des personnes et de la planète pourrait servir d'objectif directeur explicite, ou d'**étoile Polaire**, pour la gouvernance fédérale, la responsabilité et la prise de décision. Une telle étude pourrait examiner des exemples à l'étranger, notamment la *Loi sur le bien-être des générations futures* du Pays de Galles, les initiatives d'économie axée sur le bien-être de la Finlande, les approches émergentes de la santé planétaire, les traditions autochtones de gouvernance, ainsi que les moyens de renforcer l'application du **Cadre de qualité de vie** pour le Canada. L'objectif serait de fournir un cadre cohérent à travers lequel les objectifs économiques, sociaux, environnementaux et de sécurité pourraient être orientés sur la prospérité à long terme des personnes, des communautés et des écosystèmes.

Modernisation de la mesure et de la production de rapports

Une étude approfondie sur le renforcement de la capacité du Canada à mesurer et évaluer **le bien-être, la résilience et la prospérité à long terme pour tous** pourrait fournir des informations essentielles permettant de renforcer notre vigueur économique aujourd'hui et à l'avenir. Les domaines d'examen pourraient inclure une intégration plus poussée du **Cadre de qualité de vie** pour le Canada dans la prise de décision fédérale, l'élaboration d'une **comptabilité de la richesse globale** et une modélisation dynamique

appuyée par l'IA qui aide les décideurs à cerner les meilleures options en matière de bien-être qui maximisent les co-bénéfices et minimisent les effets secondaires négatifs dans les domaines humain, économique, social et écologique. **Pour créer une économie forte, il faut mesurer ce qui compte.** Le Parlement devrait s'assurer qu'il possède les outils analytiques nécessaires pour protéger le bien-être intergénérationnel, la résilience et la stabilité fiscale.

Centrer la budgétisation et la prise de décisions fiscales sur les résultats à long terme

Un examen de la manière dont les divulgations financières, les cadres d'approvisionnement, l'investissement public et l'allocation du capital pourraient mieux soutenir le bien-être à long terme, la résilience et la sécurité économique pourraient également être porter fruit. Les domaines d'étude pourraient comprendre la finance autochtone durable, la finance axée sur le climat, la banque publique de développement, l'approvisionnement stratégique et les approches émergentes de la mesure et de la gestion des risques systémiques. Le capital, les marchés et les dépenses publiques sont des moyens puissants de progrès des sociétés, mais ne constituent pas des fins en soi. Leur objectif est de soutenir le bien-être des personnes et la résilience des systèmes dont dépend la prospérité de tous.

Renforcer la participation démocratique et le but commun

Une compréhension plus approfondie des mécanismes existants et potentiels pouvant renforcer la participation publique à la prise de décisions à long terme et la résilience nationale pourrait orienter la structure de gouvernance du Canada vers une approche axée sur le bien-être pour tous. Les domaines d'étude pourraient inclure les assemblées citoyennes, la mobilisation des jeunes, la participation intergénérationnelle, les initiatives de résilience communautaire, les occasions de service national, ainsi que les approches visant à renforcer la confiance publique, la contribution civique et la légitimité démocratique. La citoyenneté axée sur un but contribue au bien-être individuel, renforce la cohésion sociale, accélère l'innovation et améliore la résilience démocratique. Dans une période d'incertitude croissante, la participation publique n'est pas seulement une valeur démocratique, mais aussi un atout

stratégique qui renforce la résilience, la légitimité et l'efficacité des politiques.

Notamment, la norme ISO sur les **organisations guidées par une raison d'être (ISO/WD 37011.3:2025)** à venir introduirait un cadre de gouvernance international définissant les organisations comme des entités qui contribuent au bien-être à long terme des personnes et de la planète. Le profit serait redéfini comme un moyen de soutenir la création de valeur durable plutôt que comme le principal objectif d'une entreprise. La norme conseillerait aux organes de gouvernance d'y intégrer la raison d'être, afin d'harmoniser la stratégie, la gestion des risques et l'allocation du capital avec le bien-être à long terme. Cette norme représente une excellente occasion de visée gouvernementale avec les directives en matière de gouvernance d'entreprise, les cadres de divulgation et les normes d'approvisionnement qui répondent aux attentes internationales émergentes pour les organisations guidées par une raison d'être.

Réorienter les investissements publics et privés vers la résilience

Collectivement, ces domaines d'étude conduisent à une conclusion claire : le Canada possède déjà bon nombre des outils nécessaires pour gouverner en fonction du bien-être à long terme, mais ils sont insuffisamment intégrés et, dans bien des cas, mal financés. Le Parlement est particulièrement bien placé pour mettre en harmonie ces éléments, y compris la mesure, la prise de décision, l'allocation du capital et la participation publique, dans une approche de gouvernance cohérente, ce qui renforcerait la capacité

du Canada à gérer des risques complexes, améliorerait les résultats fiscaux au fil du temps et favoriserait une société plus résiliente et prospère.

Intégration de la gestion des risques dans les cadres législatifs et réglementaires

En définitive, puisque la nature constitue le fondement de la société, la protéger permet non seulement de prévenir la perte de biodiversité, mais aussi de préserver la santé humaine et la stabilité économique. L'avenir prospère de chacun dépend du travail fait pour prévenir le dépassement des limites planétaires, du rétablissement des limites déjà franchies et de l'adaptation aux répercussions de ces dépassements. En effet, pour atteindre une économie et une société prospères, l'atténuation et l'adaptation doivent faire partie du cadre des politiques économiques, sociales et environnementales du Canada.

Résumé des initiatives stratégiques recommandées au Parlement canadien

Les domaines présentés ci-dessus, ainsi que les solutions fondées sur des preuves, peuvent être organisés en cinq priorités fondamentales de gouvernance qui forment ensemble un cadre cohérent pour axer la prise de décision fédérale sur le bien-être à long terme de tous. Ces priorités, ainsi que les rôles correspondants pour le Parlement, sont résumées ci-dessous (tableau 5).

Tableau 5 : Cadre de gouvernance recommandé pour le Parlement

Priorité en matière de gouvernance	Ce qui doit changer	Mesures clés	Rôle pour le Parlement
Moderniser la mesure et la production de rapports	Les indicateurs de performance du Canada doivent refléter le bien-être à long terme, et non seulement la production économique	▪ Intégrer le Cadre de qualité de vie aux rapports ▪ Élaborer une comptabilité de la richesse globale (capital naturel, social et économique) ▪ Inclure des indicateurs de résilience dans les systèmes de données fédéraux	▪ Exiger une reddition de comptes élargie à Statistique Canada ▪ Étudier les lacunes des cadres de mesure actuels ▪ Exiger des rapports réguliers au Parlement
Axer la budgétisation et la prise de décisions fiscales avec les résultats à long terme	La budgétisation doit refléter les résultats à long terme et les contraintes écologiques	▪ Intégrer des indicateurs de bien-être aux décisions budgétaires ▪ Intégrer les limites planétaires aux cadres budgétaires ▪ Évaluer les répercussions à long terme des propositions de dépenses	▪ Examiner l'intégration du Cadre de qualité de vie dans le budget fédéral ▪ Recommander des réformes aux processus budgétaires ou ceux du Conseil du Trésor ▪ Examiner la viabilité budgétaire en gardant en tête le bien-être
Renforcer la gouvernance inclusive	La prise de décision doit intégrer une réflexion à long terme et une participation plus large	▪ Renforcer le partenariat avec les Autochtones et l'élaboration conjointe ▪ Élargir les mécanismes de participation du public ▪ Améliorer la prospective et la planification stratégique à long terme	▪ Mener des études de comité sur les outils de gouvernance à long terme ▪ Faire progresser les cadres de partenariat avec les Autochtones ▪ Envisager des innovations institutionnelles (p. ex., des comités axés sur l'avenir)
Réorienter l'investissement	Les flux de capitaux doivent soutenir la résilience à long terme plutôt que les gains à court terme	▪ Investir dans des infrastructures résilientes et naturelles ▪ Éliminer progressivement les subventions inefficaces ▪ Harmoniser l'approvisionnement fédéral avec les objectifs de résilience	▪ Examiner l'harmonisation des dépenses fédérales avec la résilience ▪ Étudier la réforme des subventions et l'allocation des capitaux ▪ Examiner l'approvisionnement comme levier stratégique
Gérer les risques	Les risques systémiques doivent être gérés de manière proactive au moyen de lois et de règlements	▪ Légiférer sur la divulgation des risques climatiques et la planification de la transition ▪ Renforcer la protection de la biodiversité ▪ S'attaquer à la pollution et aux externalités environnementales	▪ Faire progresser les propositions ou les examens législatifs ▪ Étudier le risque systémique dans les systèmes financiers et écologiques ▪ Renforcer la surveillance des cadres réglementaires

Ensemble, ces cinq domaines prioritaires représentent une approche de gouvernance intégrée : aligner ce que le Canada mesure, la manière dont les décisions sont prises, la façon dont le capital est alloué, et la manière dont les citoyens participent à la définition des résultats à long terme. De plus, ces priorités ne représentent pas de

nouveaux mandats, mais une meilleure harmonie des outils existants afin de mieux gérer les risques, de renforcer la viabilité financière et de soutenir la prospérité à long terme pour tous.

CONCLUSION

À une époque marquée par les perturbations, l'incertitude et la polarisation, la progression vers le bien-être à long terme pour la planète et l'ensemble des personnes offre une voie et une destination communes.

Le Canada possède bon nombre des éléments nécessaires pour diriger cette prochaine évolution de la gouvernance : **des institutions publiques solides, la population la plus instruite au monde, des systèmes statistiques fiables**, un Cadre de qualité de vie en évolution, et des personnes aux traditions de connaissances et aux expériences diversifiées. En particulier, **les systèmes de gouvernance et de connaissances des peuples autochtones offrent des orientations importantes pour bien vivre dans les limites écologiques.**

Historiquement, le Canada a souvent joué un rôle de rassembleur et d'établissement de normes dans la gouvernance multilatérale. Cette approche s'inscrit dans cette tradition. Le Canada dispose de la capacité institutionnelle pour passer du simple rapport à l'intégration, en incorporant la comptabilité de la richesse globale directement dans les processus du Trésor, la conception du budget, les systèmes d'approvisionnement et la gestion des risques fiscaux à long terme. En organisant ses indicateurs de qualité

de vie au sein d'un cadre de richesse globale cohérent et en intégrant ce cadre dans la prise de décisions fiscales, le Canada pourrait devenir le premier pays du G7 à gouverner systématiquement avec une résilience multi-capitaux.

Le principal avantage concurrentiel à long terme du Canada, ce sont ses gens. Orienter le travail collectif autour du bien-être peut contribuer à bâtir une main-d'œuvre plus saine et plus compétente, à attirer des personnes talentueuses et à outiller la prochaine génération pour qu'elle puisse s'épanouir. Le bien-être n'est pas en concurrence avec la prospérité : il en est le fondement.

Le Parlement est désormais confronté à une question déterminante en matière de gouvernance : le Canada continuera-t-il de se fier à des mesures de progrès incomplètes ou alignera-t-il délibérément ses institutions sur le bien-être à long terme des personnes et de la planète? Les outils, les données probantes et les pistes de stratégie existent déjà. Ce qui est requis, c'est l'harmonie entre la mesure, les mandats et la prise de décision. En faisant progresser cette transition, le Parlement peut renforcer la résilience économique du Canada, protéger ses ressources naturelles et contribuer à garantir que les générations futures héritent d'un pays non seulement plus prospère, mais aussi plus stable, équitable et sécuritaire..

RÉFÉRENCES

Références

1. Agence de la santé publique du Canada. *Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2025 : Travailler ensemble pour prospérer : Bien-être et santé publique*, 2025.
2. Statistique Canada. *Carrefour de la qualité de vie : Cadre de qualité de vie pour le Canada*, 2026, <https://www.statcan.gc.ca/hub-carrefour/quality-life-qualite-vie/index-fra.htm>.
3. Ministère des Finances du Canada. « Annexe 6 : Rapport sur les répercussions », *Budget 2025*, 2025, <https://budget.canada.ca/2025/report-rapport/anx6-fr.html#wb-cont>.
4. Layard, R., et J.-E. De Neve. *Wellbeing: Science and Policy*, Presses de l'Université de Cambridge, 2023.
5. Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe. *Unlocking funding for well-being, equity and healthy societies – Primer*, 2025, Copenhague, Organisation mondiale de la Santé [EN ANGLAIS].
6. Romanello, M., M. Walawender, S.C. Hsu et coll. « The 2025 report of the Lancet Countdown on health and climate change », *Lancet*, 2025, 2025/11/02. DOI : 10.1016/S0140-6736(25)01919-1.
7. Organisation mondiale de la Santé. *Delivering the Belém Health Action Plan: COP30 SPECIAL REPORT ON HEALTH AND CLIMATE CHANGE*, Genève, 2025 [TRADUCTION].
8. Kitzmann, N.H., L. Caesar, B. Sakschewski et coll. *Planetary Health Check 2025: A Scientific Assessment of the State of the Planet*, Potsdam, Allemagne, Potsdam Institute for Climate Impact Research Planetary Guardians, 2025 [TRADUCTION].
9. Bentham, J. *Introduction aux principes de la morale et de législation*, T. Payne and Son, 1789.
10. Jevons, W.S. *La théorie de l'économie politique, livre III, chapitre III*, Londres (Angleterre), Macmillan, 1871.
11. Marshall, A. *Principes d'économie politique*, Londres, Macmillan, 1890.
12. Arrow, K.J., et G. Debreu. « Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy », *Econometrica*, vol. 22, 1954, p. 265-290.
13. Organisation mondiale de la Santé. *Health Promotion Glossary of Terms*, 2021 [TRADUCTION].
14. Easterlin, R.A. *Does economic growth improve the human lot? Some empirical evidence*, 1974.
15. Saks, D., B. Stevenson et J. Wolfers. *Subjective Well-being, Income, Economic Development and Growth*, National Bureau of Economic Research, 2010.
16. Stevenson, B., et J. Wolfers. *Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox*, Presses de l'Université Johns Hopkins, 2008.
17. Oparina, E, A. Clark et R. Layard, *The Easterlin paradox at 50*, Centre for Economic Performance, The London School of Economics and Political Science, Economic and Social Research Council du Royaume-Uni, 2024 [TRADUCTION].
18. Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). *Beyond Growth: Towards a New Economic Approach*, rapport n° 978-92-64-79898-4, 2020 [EN ANGLAIS].
19. *Lettre du secrétaire au commerce en fonction en réponse à la résolution du sénat n° 220 (72D Cong), un rapport de revenu national, 1929-32, 1934.*
20. Dasgupta, P. *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review*, Londres, Le Trésor de Sa Majesté, 2021 [TRADUCTION].
21. Hurth, V., B. Renshaw et L. Fioramonti. *Beyond Profit—Purpose-driven Leadership for a Wellbeing Economy*, John Murray Business, 2026.
22. Groupe d'experts de haut niveau – Au-delà du PIB. *Mesurer ce qui compte vraiment : une boussole du progrès pour les personnes et la planète*, Nations Unies, 2026 [TRADUCTION].
23. Stiglitz, J.E., J.-P. Fitoussi et M. Durand. *Beyond GDP: MEASURING WHAT COUNTS FOR ECONOMIC AND SOCIAL PERFORMANCE*, OCDE, 2018.
24. Institut international du développement durable. *Measuring Wealth to Promote Sustainable Development*, 2023, <https://www.iisd.org/projects/measuring-wealth-promote-sustainable-development> (consulté le 21 juin 2023) [EN ANGLAIS].

25. Cascade Institute. *Polycrisis Core Model*, 2026, <https://cascadeinstitute.org/polycrisis-core-model/> (consulté le 1^{er} juin 2026).
26. « Nicole Redvers: bridging the many worlds of human and planetary health », *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, vol. 103, 2025, p. 647-648, 2025/11/03. DOI : 10.2471/BLT.25.031125 [TRADUCTION].
27. CHARTE DE GENÈVE POUR LE BIEN-ÊTRE, https://cdn.who.int/media/docs/default-source/health-promotion/aaff_health_is_everywhere_geneva_charter_well-being_fr.pdf?sfvrsn=f55dec7_21&download=true.
28. Steffen, W., K. Richardson, J. Rockstrom et coll. « Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet », *Science*, 2015, p. 347.
29. Gouvernement du Royaume-Uni. *Global biodiversity loss, ecosystem collapse, and national security: A national security assessment*, Londres, Le gouvernement de Sa Majesté, 2026.
30. Lenton, T.M., M. Milkoreit, S. Willcock et coll. *The Global Tipping Points Report*, Exeter, Royaume-Uni, Université d'Exeter, 2025.
31. Withers, A., et S. Jacobson. « Iceland deems possible Atlantic current collapse a security risk », *Reuters*, 12 novembre 2025.
32. Costello, A., M. Grant et R. Horton. « The Lancet-UCL Commission: health effects of climate change », *Lancet*, vol. 371, 2008, p. 1145-1147. DOI : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(08\)60502-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(08)60502-4).
33. Rau, E.G., et S. Stokes. « Income inequality and the erosion of democracy in the twenty-first century », *Proceedings of the National Academy of Science*, vol. 122, 2024. DOI : <https://doi.org/10.1073/pnas.2422543121>.
34. Opinion. « Prepare for an AI jobs apocalypse: It is not here yet. But governments should lay a safety-net », *The Economist*, Londres, 2026.
35. Gill, S. *How Much Time Does the Average Person Spend on Their Phone in 2025?*, 2025, <https://prioridata.com/data/smartphone-usage-statistics> (consulté le 11 mai 2025).
36. Egilson, M. *Extreme Heat and Human Mortality: A Review of Heat-Related Deaths in B.C. in Summer 2021. Report to the Chief Coroner of British Columbia*, 2022.
37. Woods, A. « More than 90 deaths now linked to heat wave in Quebec », *Toronto Star*, 18 juillet 2018.
38. Ogden, N.H., C. Bouchard, J. Badcock et coll. « What is the real number of Lyme disease cases in Canada? », *BMC Public Health*, vol. 19, 2019, p. 849. DOI : 10.1186/s12889-019-7219-x.
39. Ziska, L.H., L. Makra, S.K. Harry et coll. « Temperature-related changes in airborne allergenic pollen abundance and seasonality across the northern hemisphere: a retrospective data analysis », *Lancet Planet Health*, vol. 3, 2019, p. e124-e131. DOI : 10.1016/S2542-5196(19)30015-4.
40. Hampshire, G. « Hospital heroes get patients to safety during Fort McMurray fire: 17 buses took 105 patients to safety in dramatic evacuation », *CBC News*, 2016.
41. Williams, O. « What happens inside a hospital when a city evacuates? », *Cabin Radio*, 2023.
42. Galway, L.P., et E. Field. « Climate emotions and anxiety among young people in Canada: A national survey and call to action », *Journal of Climate Change and Health*, vol. 9, 2023.
43. Howard, C., et R. Marks. *Feuille de route pour la santé planétaire et les systèmes de santé résilients durables pour les professionnels de la santé canadiens*, Association des facultés de médecine du Canada, 2024.
44. Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). *The Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services, Summary for Policymakers*, Bonn, Allemagne, Nations Unies, 2019.
45. Gouvernement du Canada. Environnement et Changement climatique Canada. *Stratégie pour la nature 2030 du Canada : Freiner et inverser la perte de biodiversité au Canada*, 2024.
46. Société pour la nature et les parcs du Canada. *Combler les lacunes en matière de politique d'infrastructure naturelle : Une étape essentielle pour assurer le succès de l'édification nationale* [Internet], Société pour la nature et les parcs du Canada, septembre 2025, <https://cpaws.org/addressing-the-natural-infrastructure-policy-gap/>.
47. Wildlife Conservation Society Canada. *PEATLANDS IN CANADA: A GLOBALLY IMPORTANT CARBON STOREHOUSE* [Internet], Wcs.org, 2021, <https://programs.wcs.org/canadanew/Our-work/National/Climate-Change/PEATLANDS-IN-CANADA-A-GLOBALLY-IMPORTANT-CARBON-STOREHOUSE.aspx>.
48. National Wildlife Federation. *Ecosystem Services* [Internet], National Wildlife Federation, 2025, <https://www.nwf.org/Educational-Resources/Wildlife-Guide/Understanding-Conservation/Ecosystem-Services>.

49. Département du Commerce des États-Unis. National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). *Estuaries Tutorial*, NOAA's National Ocean Service Education [Internet], oceanservice.noaa.gov, 2024, https://oceanservice.noaa.gov/education/tutorial_estuaries/est03_ecosystem.html.
50. Duarte, Gabriela Teixeira, R. Schuster, Matthew G. E. Mitchell. « Unveiling the benefits and gaps of wild pollinators on nutrition and income », *Environmental Research Letters*, 27 février 2024, <https://doi.org/10.1088/1748-9326/ad2d83>.
51. Organisation mondiale de la Santé. *Diversité biologique* [Internet], Organisation mondiale de la Santé, février 2025, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/biodiversity>.
52. Harris, L.I., K. Richardson, K. A. Bona, S. J. Davidson, S. A. Finkelstein, M. Garneau et coll. « The essential carbon service provided by northern peatlands », *Frontiers in Ecology and the Environment*, vol. 20, n° 4, 15 novembre 2021.
53. Unifor. *Profil du secteur des pêches* [Internet], Unifor, août 2022, <https://www.unifor.org/fr/ressources/nos-ressources/profil-du-secteur-des-peches>.
54. UBC Forestry. *Harnessing Nature's Power to Prevent Floods in Canada*, UBC Forestry [Internet], Faculté d'études forestières de l'UBC, décembre 2024, <https://forestry.ubc.ca/news/natures-power-to-prevent-floods/>.
55. Liu, L., E. J. Sayer, M. Deng, P. Li, W. Liu, X. Wang et coll. « The grassland carbon cycle: mechanisms, responses to global changes, and potential contribution to carbon neutrality », *Fundamental Research*, vol. 3, n° 2, octobre 2022.
56. Gouvernement du Canada. *Les impacts sur la santé de la pollution de l'air au Canada – rapport 2021* [Internet], www.canada.ca, mars 2021, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/impacts-sante-pollution-air-2021.html>.
57. Helbling, T. *Externalities: Prices Do Not Capture All Costs* [Internet], www.imf.org, 2022, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/basics/38-externalities.htm>.
58. Organisation mondiale de la Santé. *Air Pollution*, 2024, [https://www.who.int/health-topics/air-pollution - tab=tab_2](https://www.who.int/health-topics/air-pollution-tab=tab_2) (consulté le 10 juin 2024) [EN ANGLAIS].
59. Lelieveld, J., A. Haines, R. Burnett et coll. « Air pollution deaths attributable to fossil fuels: observational and modelling study », *BMJ (Clinical research ed)*, vol. 383, 2023, p. e077784, 2023/11/30. DOI : 10.1136/bmj-2023-077784.
60. Achakulwisut, P., M. Brauer, P. Hystad et coll. « Global, national, and urban burdens of paediatric asthma incidence attributable to ambient NO2 pollution: estimates from global datasets », *Lancet Planet Health*, vol. 3, 2019, p. e166-e178. DOI : 10.1016/S2542-5196(19)30046-4.
61. Malina, D. et The Consortium for Children's Environmental Health. « Manufactured Chemicals and Children's Health—the Need for New Law », *NEJM*, 2025.
62. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale des Nations Unies. *Environmental externalities* [Internet], 2022, <https://www.unescwa.org/sd-glossary/environmental-externalities> [EN ANGLAIS].
63. Wala, N. *Shankar IAS Summary Environmental Impact Assessment- I*, Famous Books for UPSC Exam (Summary & Tests) [Internet], EDUREV.IN, novembre 2020, <https://edurev.in/t/178470/Shankar-IAS-Summary-of-Environmental-Impact-Assess>.
64. Graves, R. « A Social Ecological Ethic for Architecture », *Journal of Architecture and Construction* [Internet], vol. 1, n° 4, 7 décembre 2018, <https://sryahwapublications.com/article/abstract/2637-5796.0104004>.
65. SPHERA. *Regenerative Design* [Internet], SPHERA, décembre 2021, <https://www.spherasostenible.com/our-blog/regenerative-design>.
66. Sobrevila, C. *The Role of Indigenous Peoples in Biodiversity Conservation: The Natural but Often Forgotten Partners*, Groupe de la Banque mondiale, 2008.
67. Programme des Nations Unies pour l'environnement. *Indigenous Peoples: The unsung heroes of conservation*, 2017, <https://www.unep.org/zh-hans/node/477> (consulté le 23 novembre 2021) [EN ANGLAIS].
68. Long, A. *Analysis of the 2025 Federal Budget: Who is being asked to sacrifice?*, Generation Squeeze, 6 novembre 2025.

69. Kershaw, P. *Medical Budgets in an Aging Canada: Why protecting universal access now requires generationally fair revenue reform*, Generation Squeeze, École de santé publique et des populations de l'Université de la Colombie-Britannique, 2025.
70. Deloitte. *2024 Gen Z and Millennial Survey—Living and working with purpose in a transforming world*, Deloitte, 2024.
71. Bureau d'assurance du Canada. *Catastrophe*, 2026, <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/catastrophes/>.
72. Zhang, Q., Y. Wang, Q. Xiao et coll. « Long-range PM2.4 pollution and health impacts from the 2023 Canadian wildfires », *Nature*, vol. 645, 2025, p. 672-678.
73. Sawyer, D., S. Stiebert et C. Welburn. *Les forêts brûlent et on flambe des milliards en coûts de soins de santé*, Institut climatique du Canada, 26 juin 2023.
74. Byrne, B., Liu J., K.W. Bowman et coll. « Carbon emissions from the 2023 Canadian wildfires », *Nature*, vol. 633, 2024, p. 835-839.
75. Institut climatique du Canada. *La pointe de l'iceberg : Composer avec les coûts connus et inconnus des changements climatiques au Canada*, Institut climatique du Canada, décembre 2020.
76. Williams, O. *How does remediating Giant Mine cost \$4.38 billion?* *Cabin Radio*, 30 mars 2023.
77. Chow-Fraser, G., et A. Rougeot. *50 Years of Sprawling Tailings: Mapping decades of destruction by oil sands tailings*, Société pour la nature et les parcs du Canada, Environmental Defense, 2022.
78. Wylie, W.D. *Mine Financial Security Program Environment and Protected Areas*, Vérificateur général de l'Alberta, décembre 2025.
79. Fonds monétaire international. *MACROECONOMIC POLICY FRAMEWORKS FOR RESOURCE-RICH DEVELOPING COUNTRIES*, 2012 [EN ANGLAIS].
80. Ressources naturelles Canada. *10 faits sur les ressources naturelles au Canada*, 2025.
81. Sachs, J., et A. Warner. « The curse of natural resources », *European Economic Review*, vol. 45, 2001, p. 827-838. DOI : [https://doi.org/10.1016/S0014-2921\(01\)00125-8](https://doi.org/10.1016/S0014-2921(01)00125-8).
82. Gouvernement du Canada. Environnement et ressources naturelles (ERN). *Une force de la nature : La stratégie du Canada pour protéger la nature*, 2026.
83. Stamp-Cardinal, C., et J.C. Auger, *Personhood for the Deh-cho (Mackenzie) River Report*, 2022.
84. Miedemia S., et Comité permanent de l'environnement et du développement durable. *Préserver l'eau douce du Canada pour aujourd'hui et pour l'avenir*, Chambre des communes du Canada, mai 2026.
85. Gouvernement du Canada. *Bassin du fleuve Mackenzie*, 2026.
86. Institut international du développement durable. *Le patrimoine global au Canada en 2018 – Mesurer ce qui importe à long terme*, 2018, <https://www.iisd.org/system/files/publications/comprehensive-wealth-canada-2018-highlights-fr.pdf> (consulté le 21 juin 2023).
87. Institut international du développement durable. *Comprehensive Wealth in Canada – Measuring What Matters in the Long Term*, 21 juin 2023, 2016 [EN ANGLAIS].
88. Centre for Urban Health Solutions, Unity Health de St. Michael, Université de Toronto et coll. *Provincial and Territorial Variation in Primary Care*, 2025.
89. Varner, C., « Without more acute care beds, hospitals are on their own to grapple with emergency department crises », *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 195, 6 septembre 2023, p. E1157-E1158. DOI : 10.1503/cmaj.231156.
90. Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapports 1 à 4 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada : La Stratégie nationale d'adaptation*, 2025.
91. Egilson, M. *Extreme Heat and Human Mortality: A Review of Heat-Related Deaths in B.C. in Summer 2021. Report to the Chief Coroner of British Columbia*, 2022.
92. Woods, A. « More than 90 deaths now linked to heat wave in Quebec », *Toronto Star*, 18 juillet 2018.
93. Ogden, N.H., C. Bouchard, J. Badcock et coll. « What is the real number of Lyme disease cases in Canada? », *BMC Public Health*, vol. 19, 2019, p. 849. DOI : 10.1186/s12889-019-7219-x.
94. Organisation mondiale de la Santé. *Delivering the Belém Health Action Plan: COP30 SPECIAL REPORT ON HEALTH AND CLIMATE CHANGE*, 2025, Genève [TRADUCTION].

95. Howard, C., et R. Marks. *Feuille de route de l'AFMC pour la santé planétaire et les systèmes de santé durables pour les professionnels de la santé canadiens*, Association des facultés de médecine du Canada, 2024.
96. Howard, C., A.J. MacNeill, F. Hughes et coll. « Learning to treat the climate emergency together: social tipping interventions by the health community », *Lancet Planet Health*, vol. 7, mars 2023, p. E251-E264. DOI : [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(23\)00022-0](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(23)00022-0).
97. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. *System of Environmental-Economic Accounting –Ecosystem Accounting*, New York, Nations Unies, Union européenne, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 5 mars 2024.
98. Groupe de la Banque mondiale. *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*, Groupe de la Banque mondiale, 2021.
99. Programme des Nations Unies pour l'environnement. *Inclusive Wealth Report 2023, Measuring Sustainability and Equity*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2023.
100. International Integrated Reporting Council. *International Integrated Reporting Framework*, 2021, <https://www.ifs.org/issued-standards/integrated-reporting/framework/> (consulté le 5 mars 2026).
101. Coyle, D. *The Economics of Enough*, Presses de l'Université Princeton, 2011.
102. Gouvernement du Pays de Galles. *Well-being of Future Generations (Wales) Act 2015: the essentials*, 2021, 2023, <https://www.gov.wales/well-being-future-generations-act-essentials-html - section-60668>.
103. Parlement gallois. *Well-being of Future Generations Act*, 2015.
104. Constitution. *Costa Rica 1949 (rev. 2011)*, 2012, https://www.constituteproject.org/constitution/Costa_Rica_2011 [TRADUCTION].
105. Banque européenne d'investissement. *The EIB Group Climate Bank Roadmap 2021–2025*, Luxembourg, Banque européenne d'investissement, 2020 [EN ANGLAIS].
106. Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. *Infrastructure for Planetary Health*, Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, 2025 [EN ANGLAIS].
107. Hungerford, G., et M. Freyman. *Shaping an Indigenous Sustainable Bond Framework: Summary of October 2024 Roundtable Meetings and Recommendations*, 2024.
108. Stone, C.D. *Should Trees Have Standing--Toward Legal Rights for Natural Objects*, 1972.
109. Kahui, V., C.W. Armstrong et M. Aanesen. « Comparative analysis of Rights of Nature (RoN) case studies worldwide: Features of emergence and design », *Ecological Economics*, vol. 221, 2024. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2024.108193>.
110. Redvers, N., Y. Celidwen, C. Schultz et coll. « The determinants of planetary health: an Indigenous consensus perspective », *Lancet Planet Health*, vol. 6, 2022, p. e156-e163. 2022/02/13. DOI : 10.1016/S2542-5196(21)00354-5.
111. McGuinty, D. *Allocution du ministre McGuinty au 4^e sommet de Montréal sur la sécurité climatique*, 2025 (consulté le 4 février 2026).
112. Costanza, R, J. Eastoe, R. Hoekstra et coll. « Beyond growth — why we need to agree on an alternative to GDP now », *Nature*, 2025.
113. Helm, D. *Net Zero: How we stop causing climate change*, Grande-Bretagne, William Collins, 2020.
114. Académie des sciences (Malaisie). *The National Planetary Health Action Plan*, 21 février 2026, 2025.
115. ZonMw. *Consortium gets to work on integrated policy on Planetary Health*, 2026, <https://www.zonmw.nl/en/news/consortium-gets-work-integrated-policy-planetary-health>.
116. Cameron, L. *The Final Countdown: How Canada can end fossil fuel subsidies this year*, Institut international du développement durable, 2023.
117. Marois, T. *A bank for the public interest: Recommendations for the Canada Infrastructure Bank five-year review*, 2022. Commandé par le Syndicat canadien de la fonction publique.
118. Project MUPB. *Local, Efficient, Public: A New Municipal Development Bank for Canada?*, 2026, <https://publicbanking.mcmaster.ca/app/uploads/2026/02/PB-2026.01-Municipal-Development-Bank.pdf> (consulté le 3 mars 2026).

119. Gouvernement du Canada. Ministère des finances. *Guide pour le gabarit pour les propositions budgétaires ou hors cycle*, 2025, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/budget-federal/propositions/guide-gabarit-propositions.html> (consulté le 28 novembre 2025).
120. Gouvernement du Canada. *Un Canada fort – Budget 2025*, Ottawa (Canada), 2026.
121. Premier ministre du Canada. *Mandat et composition des comités du Cabinet*, 2025, <https://www.pm.gc.ca/fr/mandat-et-composition-des-comites-du-cabinet>.
122. Fang, L, A. Allan et M. Dickson. « Purpose in Life and Associated Cognitive and Affective Mechanisms », *Journal of Happiness Studies*, vol. 25, 2024. DOI : <https://doi.org/10.1007/s10902-024-00771-6>.
123. Brajkovic, L., K. Milat-Panza et V. Kopilas. « Subjective Well-Being in Cancer Patients: The Roles of Social Support, Purpose in Life, Resilience, and Informativeness », *Healthcare (Basel)*, vol. 11, 2023, 2023/12/22. DOI : 10.3390/healthcare11243181.
124. Miyazaki, J., K. Shirai, T. Kimura et coll. « Purpose in life (Ikigai) and employment status in relation to cardiovascular mortality: the Japan Collaborative Cohort Study », *BMJ Open*, vol. 12, n° 5, 2022, p. e059725, 2022/10/11. DOI : 10.1136/bmjopen-2021-059725.
125. Barcaccia, B., A. Couyoumdjian, M. Di Consiglio et coll. « Purpose in life as an asset for well-being and a protective factor against depression in adolescents », *Front Psychol*, vol. 14, 2023, p. 1250279, 2023/10/13. DOI : 10.3389/fpsyg.2023.1250279.
126. Lewis, N.A., S.M. Hofer, D.A. Bennett et coll. « Sense of purpose in life and extending the cognitive healthspan: evidence from multistate survival modeling », *Neuropsychol Dev Cogn B Aging Neuropsychol Cogn*, vol. 32, 2025, p. 237-251, 2024/07/04. DOI : 10.1080/13825585.2024.2373846.
127. Weziak-Bialowolska, D., R. Skiba et P. Bialowski. « Longitudinal reciprocal associations between volunteering, health and well-being: evidence for middle-aged and older adults in Europe », *European Journal of Public health*, vol. 34, 2024, p. 473-481, 2024/02/23. DOI : 10.1093/eurpub/ckae014.
128. Nichol, B., R. Wilson, A. Rodrigues et coll. « Exploring the Effects of Volunteering on the Social, Mental, and Physical Health and Well-being of Volunteers: An Umbrella Review », *Voluntas*, 2023, p. 1-32, 2023/06/26. DOI : 10.1007/s11266-023-00573-z.
129. Schwartz, S.E.O., L. Benoit, S. Clayton et coll. « Climate change anxiety and mental health: Environmental activism as buffer », *Curr Psychol*, 2022, p. 1-14, 2022/03/08. DOI : 10.1007/s12144-022-02735-6.
130. Gouvernement du Canada. *Stratégie nationale d'adaptation du Canada*, 2023.
131. Turvallisuuskomitea, T.S.C. *Fact Sheet 2025: Concept for Comprehensive Security*, 2025.
132. Gouvernement de la Finlande. *The Security Strategy for Society: Government Resolution*, 2025.
133. Gouvernement de Singapour. *The Six Pillars of Total Defence*, 2025.

Références en ligne

- i. Bureau de la concurrence du Canada. *Déclarations environnementales et la Loi sur la concurrence* [Internet], Canada.ca, 2026, <https://bureau-concurrence.canada.ca/fr/comment-nous-favorisons-concurrence/education-sensibilisation/publications/declarations-environnementales-loi-concurrence>.
- ii. Nations Unies. *Verdissement d'image – les tactiques trompeuses qui se cachent derrière les affirmations environnementales* [Internet], Nations Unies, 2025, <https://www.un.org/fr/climatechange/science/climate-issues/greenwashing>.
- iii. Bureau de la concurrence du Canada. *Guide des modifications apportées en juin 2024 à la Loi sur la concurrence* [Internet], Canada.ca, juillet 2024, <https://bureau-concurrence.canada.ca/fr/comment-nous-favorisons-concurrence/education-sensibilisation/guide-modifications-apportees-juin-2024-loi-concurrence>.
- iv. Snow, M., M. Hulse, T. Jemec, L. Temper, N. Poirier, C. E. Tetu et coll. *Budget 2025: Don't water down Canada's anti-greenwashing rules* [Internet], Ecojustice, 2025, <https://ecojustice.ca/wp-content/uploads/2025/12/Budget-2025-Dont-water-down-Canadas-anti-greenwashing-rules.pdf>.
- v. *Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada* [Internet], www.canada.ca, novembre 2022, <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/species-risk-public-registry/general-status/wild-species-2020.html>.

- vi. *Costs of Pollution in Canada* [Internet], Iisd.org, 2017, <https://www.iisd.org/story/costs-of-pollution-in-canada/> [EN ANGLAIS].
- vii. *Weakening Canada's Industrial Carbon Price Raises Emissions With No Clear Economic Benefit* [Internet], Iisd.org, 2026, <https://www.iisd.org/articles/statement/weakening-canada-industrial-carbon-price-raises-emissions-no-clear-economic-benefit> [EN ANGLAIS].
- viii. Bureau de la concurrence du Canada. *Déclarations environnementales et la Loi sur la concurrence* [Internet], Canada.ca, juin 2025, <https://bureau-concurrence.canada.ca/fr/comment-nous-favorisons-concurrence/education-sensibilisation/publications/declarations-environnementales-loi-concurrence>.
- ix. *Catastrophes* [Internet], Bac-quebec.qc.ca, 2024, <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/catastrophes/>.
- x. *De nouvelles données révèlent que les conditions météorologiques extrêmes de 2024 ont entraîné des pertes sans précédent pour les entreprises canadiennes* [Internet], www.ibc.ca, 2024, <https://bac.ibc.ca/actualites-et-perspectives/au-point/de-nouvelles-donnees-revelent-que-les-conditions-meteorologiques-extremes-de-2024-ont-entraine-des-pertes-sans-precedent-pour-les-entreprises-canadiennes>.
- xi. Sénatrice Rosa Galvez. *Santé planétaire* [Internet], Rosagalvez.ca, 2021, <https://rosagalvez.ca/fr/initiatives/sante-planetaire/>.
- xii. Galvez, R. *Beyond pledges: Canada's climate finance act as a blueprint for global economic resilience* [Internet], Green Central Banking, 2026, <https://greencentralbanking.com/2026/05/28/beyond-pledges-canadas-climate-finance-act-as-a-blueprint-for-global-economic-resilience/>.
- xiii. ISO. *ISO/TC 207 – Management environnemental* [Internet], www.iso.org, <https://www.iso.org/fr/committee/54808.html>.

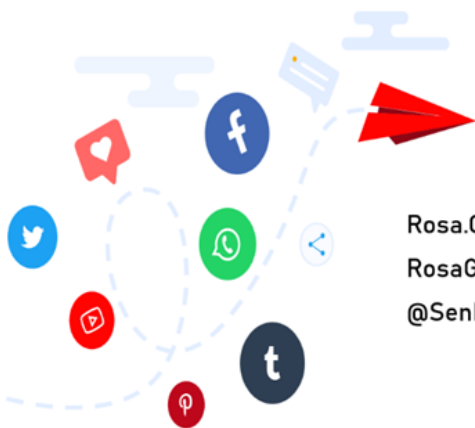
Lectures complémentaires

- NWT: Our Land for the Future, <https://nwtourlandforthefuture.ca/vision-for-the-nwt>.
- Howard, C., « Targeted change making for a healthy recovery », *Lancet Planet Health*, vol. 4, 2020, p. e372-e374, 2020/09/13. DOI : 10.1016/S2542-5196(20)30200-X.
- Keon, W., et L. Pépin, *Un Canada en santé et productif : une approche axée sur les déterminants de la santé, Rapport final du Sous-comité sur la santé des populations*, Ottawa, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 2009.
- McGovern, L., G. Miller et P. Hughes-Cromwick. « Health Policy Brief: The Relative Contribution of Multiple Determinants to Health Outcomes », *Health Affairs*, 2014.
- Université du Wisconsin, *County Health Rankings Model*, 2014.
- Woolf, S.H. « Necessary But Not Sufficient: Why health care alone cannot improve population health and reduce health inequities », *Annals of Family Medicine*, vol. 17, 2019, p. 196-199. DOI : 10.1370/afm.2395.
- Helliwell, J.F., R. Layard, J.D. Sachs et coll. *World Happiness Report 2022*, 2022.
- Helliwell, J. *World Happiness Report*, 2025.
- Kahneman, K. *Thinking, Fast and Slow*, New York, Farrar, Straus et Giroux, 2011.
- Kahneman, D., et A. Tversky. « Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk », *Econometrica*, vol. 47, 1979, p. 263-291.
- Sen, A.K. « Rational Fools: A Critique of the Behavioral Foundations of Economic Theory », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 6, 1977, p. 317-344.
- Hale, T. *Long Problems: Climate Change and the Challenge of Governing across Time*, Presses de l'Université Princeton, 2024.
- Lelieveld, J., A. Haines, R. Burnett et coll. « Air pollution deaths attributable to fossil fuels: observational and modelling study », *BMJ (Clinical research ed)*, vol. 383, 2023, p. e077784, 2023/11/30. DOI : 10.1136/bmj-2023-077784.
- Organisation mondiale de la Santé. *Tabac*, 2024.
- Chancel, L., T. Piketty, E. Saez et coll. *Rapport sur les inégalités mondiales*, World Inequality Lab, 2022.

- Wilkinson, R., et K. Pickett. *The Spirit Level: why inequality is bad for everyone*, Penguin Books, 2009, 2010.
- Gouvernement du Canada. Horizons de politiques Canada. *Perturbations à l'horizon*, 2024.
- Gouvernement du Canada. Horizons de politiques Canada. *Vies futures : mobilité sociale en question*, 2025.
- Gilmore, A.B., A. Fabbri, F. Baum et coll. « Defining and conceptualising the commercial determinants of health », *Lancet*, vol. 401, 2023, p. 1194-1213, 2023/03/27. DOI : 10.1016/S0140-6736(23)00013-2.
- Bressler, S.L., et V. Menon. « Large-scale brain networks in cognition: emerging methods and principle », *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 14, 2010, p. 277-290.
- Beinhocker, E.D. « Biophilic Markets », *Daedalus*, vol. 152, 2023, p. 94-99.
- Poyser, A., et A. Daugaard. « Indigenous sustainable finance as a research field: A systematic literature review on indigenising ESG, sustainability and indigenous community practices », *Accounting and Finance*, 2025. DOI : <https://doi.org/10.1111/acfi.13062>.
- Cazzaniga, M, F. Jaumotte, L. Li et coll. *Gen-AI: Artificial Intelligence and the Future of Work*, International Monetary Fund, janvier 2024.



Scan Me!



Rosa.Galvez@sen.parl.gc.ca
RosaGalvez.ca
@SenRosaGalvez

